
الولاء و البراء
Al-Wala' Wal-Bara'

Selon la 'Aqidah des Salaf
(Avec de légères modifications)

Partie 1

De *Shaykh* Muhammad Said al-Qahtani

[Kashf ul Shubuhah Publications]

Traduit par Ansar al Haqq

www.ansar-alhaqq.net
Contact: ansar.alhaqq@gmail.com



TABLE DES MATIÈRES

Note de l'auteur	3
Note de l'éditeur	4
Avant-propos	5
Préface de la première édition	7
Introduction.....	11
La déclaration de foi.....	15
Les conditions de la déclaration de foi	20
L'amour, la haine et la déclaration de foi	28
La déclaration de foi: sur la langue et dans le coeur.....	32
Les effets de la déclaration de foi sur le coeur.....	37
Ce qui annule la déclaration de foi	40
La mécréance dans l'acte et la conviction.....	51
Ce qui annule l'Islam.....	58
Conclusion.....	65
Glossaire de termes Arabes.....	66

NOTE DE L'AUTEUR

Ce livre se trouvait à l'origine sous forme de thèse pour une licence du Département de la 'Aqīdah de l'Université d'Umm al-Qurah à Makkah, Arabie Saoudite.

Le comité de correction se compose de : Muhammad Qutb, le superviseur, en tant que président, Shaykh Abdur-Razzaq Afifi en tant que membre, et Dr. Abdul 'Aziz Obeid en tant que membre.

L'auteur a obtenu une licence, par excellence, le Samedi soir, du 4 du mois de Shaban 1401.

Je suis reconnaissant envers Shaykh Abdur-Razzaq Afifi pour avoir écrit l'Avant-propos de ce livre.

Merci.

Muhammad Said al-Qahtani
Dhul-Hijjah 1413

NOTE DE L'ÉDITEUR

Nous remercions également Omar Johnstone pour avoir traduit le livre en Anglais, Ahmad Thomson pour avoir édité et composé le texte et pour avoir compilé le Glossaire et Yusuf Islam pour son support à la fois moral et financier pour sa publication.

Il est impossible de fournir une traduction littérale en [Français] des mots al-Wala' wal-Bara', mais la signification de ce terme Arabe indique, d'une part, le fait de se rapprocher de ce qui satisfait Allah et Son Messenger - عليه الصلاة والسلام - et, d'une autre part, le fait de s'écarter de ce qui ne satisfait pas Allah et Son Messenger - عليه الصلاة والسلام -.

Al-Firdous Ltd

AVANT-PROPOS

Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Louanges à Allah, le Seigneur des Mondes, et que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et tous ses Compagnons.

L'objet de ce travail est d'une importance primordiale et d'un grand intérêt pour deux raisons majeures :

Premièrement, il concerne les fondements principaux de l'Islam, à savoir les qualités d'al-Wala' wal-Bara', qui sont deux conditions majeures de la vraie foi : al-Wala' est une manifestation d'un amour sincère envers Allah, Ses prophètes et les croyants. Al-Bara', d'une autre part, est une expression concernant l'inimitié et la haine envers le mensonge et ses adhérents. Les deux sont une preuve de la foi.

Deuxièmement, il a été écrit à une époque vraiment cruciale : tout est devenu tellement perturbé que certains Musulmans n'ont plus conscience de ces qualités qui distinguent les croyants des mécréants, leur foi est devenue tellement faible qu'ils ont adopté des modes de comportement complètement répugnants pour un croyant sincère, ils ont pris les mécréants pour amis, tout en montrant de l'inimitié envers de nombreux croyants en dénigrant leur caractère et en les humiliant.

L'importance d'écrire un tel livre comme celui-ci à cette époque devient donc manifeste.

L'auteur a examiné les nombreux aspects d'al-Wala' wal-Bara', en citant, aux côtés des notes et commentaires explicatifs, de nombreuses paroles et arguments de savants. Il a également soutenu ses arguments par de nombreux versets du Qur'an, et des traditions authentiques du Prophète - عليه الصلاة والسلام - ainsi que de nombreuses paroles de ses Compagnons et des premiers savants Musulmans pieux, qu'Allah soit satisfait d'eux. L'auteur a aussi vérifié la fiabilité de ces sources, en marquant les numéros des versets du Qur'an et les chapitres dans lesquels nous pouvons les trouver, ainsi que les livres dans lesquels se trouvent les traditions et paroles prophétiques, et le degré de leur authenticité.

La prise de ce sujet par l'auteur, son immense érudition et la minutie de sa recherche, sont tous clairement manifestes dans ce travail.

Je prie pour que ce livre soit bénéfique aux Musulmans. Je prie aussi pour qu'Allah le Tout-Puissant donne à notre Ummah des écrivains qui suivront les pas de son auteur. Il y a un grand espoir que la jeune génération de Musulmans soit élevée sur l'honneur du Dīn de l'Islam et qu'ils ravivent ces parties qui ont été effacées, car mon Seigneur et votre Seigneur est Celui qui entend tout et qui exauce nos prières.

Shaykh Abdur-Razzaq Afifi

[Son Éminence Shaykh Abdur-Razzaq Afifi est Député-Président des Départements de la Guidance, de l'Ifta, de l'Appel et la Recherche de la Science en Arabie Saoudite, il est aussi membre du Comité des Grands Ulama' d'Arabie Saoudite.]

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Louange à Allah. Nous Le louons et nous cherchons Son assistance. Nous demandons Son pardon et nous cherchons refuge auprès de Lui contre le mal de nous-mêmes et contre le mal de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y aucune divinité excepté Allah, Seul, sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger, que les bénédictions d'Allah soient sur lui, sa famille, ses Compagnons et sur tous ceux qui ont suivi sa guidance.

Allah nous a accordé Sa Miséricorde et Sa Bonté en envoyant Son Messenger Muhammad - عليه السلام - et Son Message comme message divin final. Il a envoyé ce Message pure et complet. Personne, excepté les égarés, ne peut s'en éloigner. Il a promis le bonheur dans ce monde et dans l'Au-delà pour ceux qui suivent Sa Shari'ah, ceux qui ont apprécié totalement sa valeur et se sont dévoués à la transmettre selon les Volontés d'Allah et la guidance de Son Messenger - عليه السلام -. Allah les a appelés Ses amis et Son parti. Il a aussi promis souffrance et déchéance à ceux qui se sont égarés de Sa Shari'ah et de Son Droit chemin. Il les a appelés les amis et le parti de Satan.

Le fondement de ce Message éternel est l'affirmation du Tawhīd, **Il n'y a aucune divinité (digne d'être adorée) excepté Allah et Muhammad est le Messenger d'Allah.** Ibn al-Qayyim a dit que la Parole du Tawhīd est la raison pour laquelle : **les Balances de la Justice sont établies, les notes des actions sont écrites, le jour du Paradis et de l'Enfer est nommé, les créatures sont divisées en croyants et mécréants, en pieux et malfaiteurs, la religion de l'Islam est établie et les épées sont dégainées pour le Jihād.** La Parole du Tawhīd est le droit d'Allah sur toutes Ses créatures.

La réalité de cette Parole consiste en : la connaissance de ce qu'a apporté le Prophète - عليه الصلاة -, la croyance du cœur, la confirmation de la langue, l'obéissance avec amour et soumission, sa pratique intérieure et extérieure, son application et la prêche aux autres gens selon la capacité de chacun. Sa perfection est le fait d'aimer en Allah et de détester en Lui, de donner et d'empêcher pour Lui et (le fait) qu'Allah, Seul, doit être un Dieu et Seigneur.

Le moyen d'atteindre le Tawhīd est : le suivi complet du Prophète - عليه الصلاة -, intérieurement et extérieurement, et le fait d'empêcher le cœur de suivre un autre qu'Allah et Son Messenger - عليه الصلاة -.¹

¹ Ibn al-Qayyim, 'Al-Fawa'id, corrigé par Jabir Yussef, p.143.

Cette grande Parole (Tawhīd), avec toutes les significations et conditions qu'elle implique, a été absente de la vie des gens, sauf pour un petit nombre. L'un des plus importants sujets de ces conditions est la doctrine d'Al-Wala' Wal-Bara'.

Cependant, bien que le principe de foi crucial ait disparu de la vie des gens, il ne change pas une chose concernant sa pure réalité. La doctrine d'Al-Wala' Wal-Bara' est l'image réelle de la pratique de cette foi. Elle a une immense signification dans l'esprit du Musulman, autant que l'importance et la signification de la foi. Ainsi, le Tawhīd ne sera jamais atteint sur terre jusqu'à ce que nous appliquions la doctrine d'Al-Wala' Wal-Bara'. Certaines personnes pensent que le principe de la foi est un sujet d'importance secondaire, mais en réalité c'est le contraire. C'est un sujet de croyance ou mécréance, car Allah dit :

« Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. Dis : 'Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers'. » [Sourate at-Tawbah : 2-24]

Allah dit :

« Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. » [Sourate al-Ma'idah : 51]

Shaykh Hamad Bin Atiq, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :

« Dans le Livre d'Allah (Qur'ān) il n'y a aucune règle plus apparente et importante que la règle d'al-Wala' wal-Bara', après l'obligation du Tawhīd et l'interdiction de ce qui s'y oppose. »²

La Ummah Musulmane a mené l'humanité durant des siècles. Elle a propagé l'Islam à travers le monde, et libéré les gens de l'adoration d'autres gens vers l'adoration du Seigneur des gens, et de l'oppression vers la liberté.

Que s'est-il passé après cela ?

- La Ummah Musulmane a pris ses distances, après qu'elle ait abandonné le Jihād, qui est le sommet de l'Islam, et a suivi les passions de ce monde.
- Elle imite d'autres nations et devient absorbée par le luxe et le confort.
- Ses idées sont devenues confuses car elle a mélangé les purs principes de l'Islam avec l'hérésie des êtres humains et les philosophies de la Jahiliyyah.

² An-Najaat wal-Fakak, p.14.

- Elle a obéi aux mécréants et préféré les biens de ce bas monde à sa religion (Islam), mais elle a perdu à la fois ce monde et l’Au-delà.

Les aspects de l’association sont manifestés dans différents sujets :

- 1- Aimer, honorer et aider les mécréants contre les Musulmans, supprimer la Shari’ah d’Allah et stigmatiser l’Islam et les Musulmans comme des suppôts, des fossiles et reliques d’une ancienne époque, délaissés par la marche de l’histoire.
- 2- Importer les lois des mécréants et les mettre de force sur les Musulmans contre leurs volontés, et appeler tout Musulman, qui veut que la Shari’ah d’Allah soit appliquée, d’extrémiste et suppôt.
- 3- Lancer des doutes concernant la Sunnah du Prophète - عليه الصلاة والسلام - en attaquant ses écrits et en dénigrant les savants qui ont dévoué leur vie à la protection du Hadīth du Prophète - عليه الصلاة والسلام -.
- 4- Appeler à la nouvelle religion de la Jahiliyyah qui est considérée comme une nouvelle apostasie dans la vie des Musulmans, comme le Nationalisme Touranien, le Nationalisme Arabe, le Nationalisme Indien etc.
- 5- Corrompre la société Musulmane par l’éducation, les médias et en inculquant des idées de l’Occident et des manières dans l’esprit des Musulmans.

Ainsi, en exposant tous ces aspects, un grand nombre de questions est soulevé et a besoin de réponses selon le Livre d’Allah, la Sunnah de Son Messager - عليه الصلاة والسلام - et les savants.

Parmi ces questions :

- Qu’est-ce qu’un Musulman ?
- Avec qui doit-il s’associer ?
- De qui doit-il se séparer ?
- Quelle est la règle concernant ceux qui s’allient avec les mécréants ?
- Quelle est la règle de l’Islam concernant les idéologies intellectuelles adoptées par certaines personnes parmi notre Ummah qui parlent notre langue et répandent ces idéologies ?
- Comment pouvons-nous nous allier et aider les Musulmans qui sont opprimés et tués partout dans le monde de nos jours par les mécréants et les pouvoirs du mal ?
- Quelle est la façon de se préserver de l’esclavage matérialiste de l’Occident ?

Ces questions sont soulevées car la réelle signification et application du Tawhīd est absente chaque jour de vie des Musulmans. Elles sont tellement déformées que de nombreux gens pensent que la confirmation de la Rububiyyah (l’Unicité dans la Seigneurie) leur est suffisante pour devenir Muwahhidun, sans avoir à confirmer la Uluhiyyah (l’Unicité dans l’Adoration).

Le vrai Tawhīd consiste en l’Unicité dans la Seigneurie et l’Unicité dans l’Adoration, cela fait partie de la doctrine d’al-Wala’ wal-Bara’. Qu’Allah fasse miséricorde au Shaykh Muhammad Ibn ‘Abdul-Wahhab qui a dit :

« L'islam d'un homme ne peut jamais être accepté, même s'il abandonne le polythéisme, à moins qu'il ne montre de l'inimitié envers les mécréants et polythéistes, car Allah dit dans la Sourate al-Muja'dilah, verset 22 :

« 'Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent.' »³

Par conséquent, gardant en tête toutes ces questions et étant déterminé à servir l'islam, à exposer le mal et dévoiler la vérité, j'ai décidé d'écrire ce livre que j'ai nommé, Al-Wala' Wal-Bara' dans l'islam, tout en sachant, avant tout, que je ne peux pas couvrir tous les aspects du sujet, à cause du manque de matériaux. Cependant, j'ai fait de mon mieux pour atteindre un résultat satisfaisant avec l'Aide d'Allah.

Finalement, je voudrais remercier mon professeur Shaykh Muhammad Qutb pour son conseil et sa guidance dans l'achèvement de ce travail.

Notre Seigneur ! Ne nous châtie pas si nous oublions ou tombons dans l'erreur, notre Seigneur ! Ne mets pas sur nous un tel fardeau comme Tu as mis à ceux avant nous, notre Seigneur ! N'impose pas sur nous ce que nous n'avons pas la force de supporter. Pardonne-nous, accorde nous le pardon, et fais-nous miséricorde. Tu es notre Protecteur, et donne-nous la victoire sur les gens mécréants.

Muhammad Ibn Said Ibn Saalim Al-Qahtaani

Makkah Al-Mukarramah

15/05/1402 A.M.

³ Majmuat at-Tawhid, p.19.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

La nature de l'islam

Dans le but d'approcher le sujet d'al-Wala' wal-Bara' avec une perspective Islamique correcte nous devons prendre en considération trois points fondamentaux : premièrement, l'essence de l'Islam est contenu dans les paroles « **Il n'y a aucune divinité excepté Allah, Muhammad est le Messager d'Allah** », deuxièmement, al-Wala' wal-Bara' sont des éléments essentiels liés à cette déclaration de foi, et troisièmement, le Shirk, l'hypocrisie, l'apostasie et la mécréance contredisent tous cette déclaration de fois.

Notre intention est d'essayer de fournir une définition de base de l'Islam et de ce qui la contredit. Nous parlerons des principes d'al-Wala' wal-Bara' et du rôle qu'ils jouent dans la vie des Musulmans. Al-Wala' wal-Bara' font partie de la 'Aqīdah, par conséquent notre discussion doit également prendre en considération son fondement, qui est la nature de l'Unicité Divine, ou du Tawhīd. Une compréhension correcte de tout ceci est nécessaire dans le but de nous permettre de choisir nos amis et d'identifier nos ennemis d'une manière informée et correcte. Il serait absurde d'imaginer que notre 'Aqīdah ne nous donne pas de guidance à cet égard. De plus, nous prendrons en considération la mission du Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام -, et l'impact qu'elle a eu sur le cours de l'histoire humaine, comment en résultat de cet appel une grande civilisation est née qui a élevé tous les Musulmans en stature uniquement dû au fait qu'ils aient déclaré leur croyance en leur Seigneur, en leur Dīn et leur Prophète. Il est méritoire de se rappeler que cet appel a été levé à une époque où l'humanité était dans une ignorance profonde et dans l'erreur, et qu'ils ont été réveillés par (cet appel) et ramenés de la mort :

« Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir? Ainsi on a enjolivé aux mécréants ce qu'ils œuvrent. »

[Sourate al-An'am : 122]

Miqdad ibn al-Aswad⁴ décrit les conditions sous lesquelles les Sahaba vivaient à cette époque dans ses notes rapporté par Abu Na'im in al-Hilyah :

« Par Allah, aucun des précédents Prophètes n'a été envoyé dans de telles conditions aussi difficiles que le Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام -. C'était une époque de faiblesse et d'ignorance profonde où les gens ne pouvaient imaginer l'existence d'une religion meilleure que celle de l'adoration d'idoles.

⁴ Un des anciens converti à l'Islam. Il était cavalier à Badr et est mort en 33 AH. Certains ont dit qu'il avait soixante-dix ans lorsqu'il vivait à un endroit appelé Jarf à environ trois miles de Madinah, où il a été enterré.

Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - est venu pour séparer la vérité du mensonge, et pour séparer le père du fils car lorsqu'un homme dont Allah a rempli le cœur de foi voit son père, son fils ou son frère mécréire, il ne trouvera plus aucun plaisir à le voir, sachant que quiconque entre dans le Feu sera détruit. C'est pourquoi Allah dit :

« Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux. » [Sourate al-Furqan : 74]⁵

Allah décrit la nature de cette Ignorance dans le Qur'ān et en même temps Il rappelle aux Musulmans les avoir guidés dans le droit chemin :

« Et crampez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, pas Son bienfait, vous êtes devenus frères. Et alors que vous étiez au bord d'un abîme de Feu, c'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi, Allah vous montre Ses signes afin que vous soyez bien guidés. » [Sourate Al 'Imran : 103]

Sayid Qutb dit :

« Lorsqu'il a été montré aux Sahaba la signification de l'ignorance et celle de l'Islam, ils ont abandonné complètement l'ignorance. C'était l'effet de l'influence formative du Qur'ān et du contact personnel que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - avait sur eux. Il y avait la plus grande génération de l'histoire de cette mission. Quel était le secret de cette grandeur que nous avons tous entendu et lu pleins de fois ? Leur stature légendaire semble irréaliste comparée aux épouvantables profondeurs dans lesquelles nous avons coulé de nos jours. Ces gens ont jeté toute chose de l'ignorance du passé lorsqu'ils sont entrés dans l'Islam. Ils se sont embarqués dans un voyage héroïque, laissant derrière eux un monde myope, d'esprit faible – un monde rempli d'oppression, d'humiliation et d'adoration de l'argent – pour une vie remplie de possibilités, brillant par la lumière d'Allah, pour un monde de profonde vision et perspicacité qui a donné aux hommes la confiance de se lever au-dessus de l'adoration de choses créées et pour adorer Allah Seul. »⁶ »

La déclaration de foi et la clé du succès

La déclaration de foi, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah, Muhammad est le Messager d'Allah,**' est la clé du succès et le point de départ duquel le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a commencé. Ces paroles ont brisé tout lien et coupé toute attache exceptées celles de la foi, de l'amour en Allah et de la fraternité en Sa cause : tout lien qui dépasse toute considération de race, de classe, de nationalité et de couleur.

⁵ Abu Na'im, Hilyat al-'Awliyaah', 1/175. C'est aussi mentionné dans Hayyat as-Sahabah, 1/241. J'ai entendu également que at-Tabarani mentionne deux narrations vraiment similaires, l'une d'elle contient Yahya b. Saalih dans son Isnad. Ath-Thahabi les confirme, et dit que ses rapporteurs sont tous dignes de confiance. C'est ce qu'a dit al-Haythami dans son Majma'u az-Zawaa'id, 6/17.

⁶ Sayid Qutb, Milestones, p. 16, Édition Arabe, Shuruk.

L'Imam Muslim rapporte d'Abu Hurayrah que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Allah dira le Jour de la Résurrection, 'Ou sont ceux qui s'aiment en Moi ? Aujourd'hui ils se mettront à l'abri sous Mon ombre et il n'y a aucune ombre aujourd'hui exceptée la Mienne.' »⁷

Umar ibn al-Khattab rapporte que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Certes parmi les serviteurs d'Allah il y a des gens qui ne sont ni prophètes ni martyrs eux-mêmes mais dont leur place sera enviée par les prophètes et les martyrs ce Jour-là. » Ceux qui étaient avec lui ont demandé, « Ô Messenger d'Allah, dis-nous qui ils sont. » Il a répondu, « **Ce sont ceux qui s'aimaient en Allah bien qu'il n'y avait aucun lien de parenté entre eux et aucune considération de gains. Par Allah, leur visage rayonne de lumière. Ils baignent dans la lumière. Lorsque les hommes prennent peur ils n'ont pas peur. Lorsque les hommes sont frappés par la tristesse ils ne ressentent aucune peine.** » Puis il a lu le verset suivant,

« En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés. » [Sourate Yunus : 62] »

Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - est resté à Makkah durant treize ans appelant les gens à cette 'Aqīdah et l'implantant fermement dans le cœur de la communauté Musulmane jusqu'à ce que ses effets ont commencé à se refléter dans leurs actes et dans leur lutte incessante pour répandre la parole d'Allah à travers le monde. Également pour servir comme fondement de la nation établie par le Prophète - عليه الصلاة والسلام - à Madinah.

La tâche qui nous attend

Il y a un besoin urgent de parler de cette question encore une fois, et d'en répéter la compréhension Islamique correcte, maintenant que de nombreuses personnes en sont venues à mal comprendre la pure 'Aqīdah que le Messenger d'Allah - عليه الصلاة والسلام - nous a apporté. Pour la grande masse de gens aujourd'hui, la déclaration de foi est un petit peu plus qu'une phrase vide. Ils ne réfléchissent pas à son sens, ils ne prennent pas en considération son importance ou ne comprennent pas l'engagement qu'elle implique. Pire encore, le problème ne concerne pas seulement la signification de la Kalima, mais s'étend également au Qur'ān et la Sunnah, car les gens parcourent tout ceci pour trouver du soutien à leurs propres opinions en ignorant le travail des Ulama', les commentaires des Ahadīth, et le Tafsīr du Qur'ān. De telles personnes pensent qu'elles n'ont pas besoin de savants, passés ou présents.

La réalité de l'adoration qui est un sujet vaste qui englobe la vie de ce monde et de l'Au-delà, a ainsi été modifiée pour inclure uniquement les actes rituels de la dévotion : la prière, le

⁷ Sahih Muslim, Kitab al-Burj, (2566); aussi Musnad, Imam Ahmad, 16/192, (8436); et al-Muwatta, Imam Malik, 2/952.

jeûne, la Zakat et le Hajj. Mais où est la manière complète de vivre ? Qui devons-nous choisir comme amis ? Qui sont nos ennemis ? Qui devons-nous aimer ? Qui devons-nous détester ? Les réponses à ces questions sont vraiment loin de leur compréhension. Ce Dīn ne s'arrête pas simplement à dire que Dieu est Unique, mais continue en affirmant qu'il n'y a aucune autre divinité que Lui, la totalité de Ses Noms et Attributs Divins seule convient à Sa Grandeur et Majesté.

Comme l'a souligné Shaykh Muhammad ibn 'Abdul-Wahhab :

« Lorsque le Prophète - عليه الصلاة والسلام - est allé vers les Gens du Livre pour les mettre en garde contre le fait d'associer d'autres choses avec Allah, et les a exhorté à accepter que cette pratique soit en contradiction à l'Unicité Divine de Dieu, ils ne se sont pas opposés à lui. Ils ont commencé à rétablir leurs chemins et à s'encourager à accepter cet appel. Mais lorsque leur religion et l'inconscience de leurs savants ont été dénoncé, ils se sont détournés et ont déclaré leur inimitié envers lui et ses compagnons, en se plaignant, 'Il pose des questions sur notre intelligence, diffame notre religion et insulte notre foi.' Bien sûr, il est connu que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - n'a jamais maudit Jésus ou sa mère, que la paix soit sur eux, ni même les anges et les personnes pieuses décédées. Mais lorsqu'il a expliqué qu'ils ne pouvaient ni les aider ni leur nuire, ils ont prétendu que c'était une insulte.

Une fois que nous comprenons ce point nous réaliserons que personne n'a le droit de se dire Musulman, même s'il dit qu'il y a seulement Un Dieu, à moins qu'il ne déclare également son inimitié envers les mécréants et rend sa colère envers eux claire ainsi que son opposition :

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs... » [Sourate al-Mujadilah :

22]

Si nous comprenons cela alors nous devons aussi reconnaître que beaucoup d'entre ceux qui affirment être Musulmans aujourd'hui n'ont réellement aucune idée de la signification des paroles '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah.**' Si nous acceptions leur compréhension, alors nous ne pourrions expliquer la première persévérance Musulmane sous la torture et l'esclavage, ainsi que leur patience durant les persécutions et l'exile. Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - était le plus miséricordieux des hommes, s'il aurait pu éviter à ses Compagnons ces épreuves alors il l'aurait sûrement fait. »⁸

⁸ Muhammad ibn Abdul Wahhab, Majmu'at at-Tawhid, p.19. Aussi Ibn Taimiyah et d'autres.

CHAPITRE 2 LA DÉCLARATION DE FOI

Ce que la déclaration de Foi confirme et ce qu'elle dément

La signification de la première partie de la déclaration de foi, « **Il n'y a aucune divinité excepté Allah** » signifie que personne d'autre qu'Allah n'est digne d'adoration. Ceci dément l'attribution de divinité à toute autre chose, et l'affirme comme une qualité qui n'appartient qu'à Allah Seul.⁹ Ibn Taymiyyah a dit :

« La cœur ne trouvera de réjouissance complète que par l'amour d'Allah et l'effort envers ce qui Lui est cher. Il est impossible d'atteindre cet amour sauf en rejetant toute chose qui rivalise avec. C'est ce que signifie les paroles '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah**' », c'est le sens du Dīn d'Ibrāhīm et celui de tous les autres Prophètes. »¹⁰

Lorsque quelqu'un dit, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah**', il a nié une chose et affirmé une autre. Avec ces paroles le croyant nie en premier tout ce qui rejette la foi, toute chose créée adorée, tout tyran obéit, tout ce qui est gouverné par l'injustice ou reste satisfait de l'oppression, et ensuite il affirme son allégeance à Allah, à Son Dīn, à Son Livre, à Ses pieux serviteurs et à la Sunnah de Son Prophète - عليه الصلاة والسلام - :

« **Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser.** » [Sourate al-Baqarah : 256]¹¹

Quant à la deuxième partie de la déclaration, '**Muhammad est le Messager d'Allah**', cela veut dire que nous faisons ce que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - nous a dit de faire, et nous arrêtons de faire ce qu'il nous a dit de ne pas faire.

Muhammad ibn 'Abdul-Wahhab dit :

« Personne ne croit sincèrement jusqu'à ce qu'il rejette les forces de la mécréance. »¹²

Ceci est soutenu par la Ayah 2 :256 juste citée ci-dessus. La déclaration de foi est une déclaration d'entière loyauté envers la Shari'ah :

⁹ Shaykh Abar-Rahman ibn Hassan, Fath al Majid, p. 36.

¹⁰ Ibn Taimiya, Majmu' al-Fatawaa, vol 28, p.32. Riyadh.

¹¹ Muhammad ibn Abdul Wahhab, Fath al-Majid, p.16.

¹² Le mot traduit ici 'forces de la mécréance' est le 'Taghut' dans l'original Arabe. Ibn al-Qayyim dit que cela signifie toute chose qui dépasse les limites d'Allah, toute chose qui est servie, obéie ou suivie. Le Taghut inclut quiconque juge avec autre que la révélation d'Allah et l'exemple de Son Messager, ou qui est adoré au lieu ou en plus d'Allah, ou qui est suivi dans ce qui s'oppose au commandement d'Allah. Citation de Abd ar-Rahman ibn Hassan, Fath al-Majid, p. 16.

« Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu. » [Sourate al-A'raf : 3]

et :

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes. » [Sourate ar-Rum : 30]

Vous devez aussi dénoncer le jugement de l'Ignorance :

« Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme? » [Sourate al-Ma'idah : 50]

Certes vous devez nier toute autre religion :

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants. » [Sourate Al 'Imran : 85]¹³

La déclaration de foi est ainsi une négation et une affirmation. En fait, elle nie quatre choses et en affirme quatre autres. Elle nie les fausses divinités, le tyran, les intermédiaires et les autorités décrétées, qui sont fausses. Si vous pensez qu'une chose puisse vous aider ou vous protéger du mal alors vous l'avez pris comme divinité. Un tyran demande que vous l'adoriez. Un intermédiaire, qu'il fasse partie de la famille, de la communauté ou d'une propriété, vous trouble dans la foi :

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. » [Sourate al-Baqarah : 165]

La fausse autorité vous conseille d'agir contre la vérité et de désobéir à Allah :

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah. » [Sourate at-Tawbah : 31]

Elle affirme aussi quatre choses : que l'objet de votre adoration soit Allah, que la glorification et l'amour soient pour Allah Seul, que l'espoir et la peur soient dus uniquement à Allah, et que vous êtes conscient du pouvoir d'Allah, cette conscience est la Taqwa. Le seul est unique but du croyant est d'adorer Allah et personne d'autre que Lui. Ainsi, l'amour du croyant est pour Allah Seul :

« Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. » [Sourate al-Baqarah : 165]

L'espoir aussi, est placé exclusivement en Allah et nous ne devons craindre que Lui :

¹³ وَمَنْ يَتَّبِعْ غَيْرَ الْإِسْلَامِ دِينًا 'Et quiconque désire une religion autre que l'Islam.'

« Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. » [Sourate Yunus : 107]¹⁴

Enfin, le croyant est conscient d'Allah et du danger de Son mécontentement et de Sa colère. C'est la Taqwa qui fait qu'une personne abandonne la mécréance et la désobéissance, pour se vouer entièrement à Allah et pour obéir à Sa loi et Son commandement. Ibn Mas'ud a dit :

« Lorsque vous agissez en obéissant à Allah, dans la lumière d'Allah, vous espérez la récompense d'Allah. Lorsque vous abandonnez la désobéissance à Allah, dans la lumière d'Allah, vous craignez le châtement d'Allah. »¹⁵

Quiconque reconnaît ces choses doit couper tout lien à toute autre chose en dehors d'Allah et doit se désavouer de tout mensonge. Allah nous dit qu'Ibrahîm, ainsi que notre propre Prophète - عليه الصلاة والسلام - avaient fracassé les idoles que leur peuple avait prises comme divinités et avaient rejeté tous ceux qui les adoraient :

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : 'Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul'. » [Sourate al-Mumtahinah : 4]¹⁶

Du début à la fin, le Qur'ân est une clarification de la signification des paroles, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah.**' Cette parole est à la fois un démenti du Shirk et de ceux qui le commettent, et une approbation de la sincérité et de ceux qui s'efforcent pour elle. Chaque parole et chaque acte qui est cher pour Allah est d'une certaine manière lié à cette déclaration. Elle est la source de toute noble action, sa définition et son guide.¹⁷

C'est pourquoi Allah l'a appelé, la 'déclaration de la crainte.'¹⁸

¹⁴ العَفْوُ الرَّحِيمُ : '...le Pardonneur, le Miséricordieux.'

¹⁵ Majmu'at ar-Rasa'il wa'l-Masa'il al-Najdiyya, Muhammad Rashid Rida, eds. vol.4, p.99.

¹⁶ Risa'il fi 'Aqa'id al-Islam, Muhammad ibn Abdul Wahhab, eds. Rashid Rida, p.35.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Ar. Kalimat at-Taqwa : Wa 'al-zamahum kalimat at-taqwaa wa kaanu 'ahaqqa bihaa wa 'ahlaha. (Qur'ân 48:26): '**Et les obligea à une parole de piété, dont ils étaient les plus dignes et les plus proches.**' Muhammad Asad traduit ce terme par 'le mot de la conscience de Dieu' et note qu'il implique que 'leur conscience de Dieu et de Son pouvoir généralisé leur permet de supporter « l'entêtement méprisant » de leurs ennemis avec un calme et une sincérité intérieur.' (Asad, Le Message du Qur'ân, p.790, Gibralter, 1980). Sa traduction comme 'crainte' ci-dessus est plus approprié dû au contexte de la discussion d'al-Qahtani.

Les Compagnons du Prophète - عليه الصلاة والسلام - et la déclaration de Foi

Les notes suivantes illustrent la compréhension des Compagnons et l'expérience de la Kalima. En 170 AH quelqu'un a questionné l'Imam Sufiyan ibn 'Uyaynah al-Hillali¹⁹ à propos de la foi. Il a dit :

« C'est à la fois parole et acte. »

« Mais augmente-t-elle et diminue-t-elle ? » a demandé l'homme.

« Elle augmente quand Allah le veut et diminue quand Il le veut jusqu'à ce que rien d'autre ne reste, » et il a montré sa main.

L'homme a demandé, « Donc quelle doit être notre attitude envers ceux parmi nous qui affirment qu'elle est parole mais pas acte ? »

« C'est ce que les gens disaient avant que la nature et les limites de la foi aient été clarifiées. Biensur Allah, Glorieux et Tout-Puissant soit-Il, a envoyé Son Prophète - عليه الصلاة والسلام - à toute l'humanité pour leur dire qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah et qu'il est le Messenger d'Allah. Une fois qu'ils ont accepté ceci, la sécurité de leur argent et leur vie sont devient sûre et ils deviennent redevables envers Allah Seul. »

« Lorsqu'Allah a été satisfait de leur sincérité, Il a commandé à Son Prophète de leur ordonner de prier. Il leur a ordonné de le faire et ils l'ont fait. Par Allah, s'ils n'avaient pas fait cela, leur premier acte ne les aurait pas aidés. »²⁰

« Lorsqu'Allah a été satisfait de la sincérité de leurs prières, Il a dit à Son Prophète de leur ordonner d'émigrer vers Madinah. Par Allah, s'ils n'avaient pas fait ceci, ni leur premier acte ni leurs prières ne les auraient aidés. »

« Lorsqu'Allah a été satisfait de la sincérité de leurs cœurs, Il leur a ordonné de retourner à Makkah pour combattre leurs pères et leurs frères jusqu'à ce qu'ils disent la Parole qu'ils ont dite, qu'ils accomplissent la même prière et rejoignent la même émigration. Il leur a ordonné de le faire et ils l'ont fait. L'un d'eux est même venu avec la tête de son père et a dit, 'Ô Messenger d'Allah, voici la tête d'un chef des mécréants.' Par Allah, s'ils n'avaient pas fait ceci, leur premier acte, leurs prières et leur émigration ne les auraient pas aidés. »

«Lorsqu'Allah a été satisfait de la sincérité de leurs cœurs, Il a dit à Son Messenger de leur ordonner de compléter le rite du Tawwaf et de raser leur tête avec humilité, ce qu'ils ont fait. Par Allah, s'ils n'avaient pas fait ceci, leur premier acte, leurs prières, leur émigration et leur combat contre leurs pères ne les auraient pas aidés. »

«Lorsqu'Allah a été satisfait de la sincérité de leurs cœurs, Il a dit au Prophète de prendre une part de leur argent par laquelle ils se purifieraient. Il leur a ordonné de le faire et ils l'ont fait, en donnant beaucoup et en donnant un peu. Par Allah, s'ils n'avaient pas fait ceci, leur

¹⁹ 107-198 AH, l'Imam Shafi'I a dit de lui, « Sans les Imams Malik et ibn 'Uyaynah, l'enseignement du Hijaz aurait été perdu. » L'Imam Ahmad a dit, « Je n'ai vu personne ayant autant de science dans la Sunnah qu'ibn 'Uyaynah. »

²⁰ Il y a une incohérence dans les notes ici. Le texte dit : 'S'ils n'avaient pas fait ceci, ni leur premier acte ni leurs prières ne les auraient aidés.' Ash-Shaykh al-Qahtani souligne dans une note de bas de page que cette phrase est étrange. Logiquement elle devrait dire : 'S'ils n'avaient pas fait ceci leur premier acte ne les aurait pas aidés.' Cette alternative est plus claire et a été utilisé ci-dessus. Cette incohérence est probablement due à une erreur de transcription. (Trad).

premier acte, leurs prières, leur émigration, leur combat contre leurs pères et leur Tawwaf ne les auraient pas aidés. »

«Lorsqu'Allah a été satisfait de la sincérité de leurs cœurs qui étaient désormais en harmonie avec la nature et les limites de la foi, Il leur a dit :

« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agréé l'Islam comme religion pour vous. » [Sourate al-Ma'idah : 3] »

L'Imam Sufiyan continue :

« Quiconque abandonnait une partie de la foi était un mécréant en ce qui nous concernait. Si c'était de la négligence nous le corrigions, mais il était absent de nos yeux. C'est la Sunnah. Rapportez ceci de ma part à quiconque vous questionnera sur ce sujet. »²¹

²¹ Al-Shari'a, Abu Bakr Muhammad ibn al-Hussain al-Ajari, p.104.

CHAPITRE 3

LES CONDITIONS DE LA DÉCLARATION DE FOI

L'importance de la déclaration de foi n'a rien à voir avec le nombre de ses mots, ni avec sa mémorisation. Combien de gens la connaissent et vivent en accord avec elle mais qui pourtant ne pourrez pas vous dire combien de mots elle contient ? Combien de gens ont appris ces mots par cœur pour les énumérer aussi rapidement qu'un éclair, mais qui tombent encore dans de nombreuses choses qui les contredisent ? Le succès se trouve uniquement entre les mains d'Allah.²²

Durant le premier siècle de la Hijra quelqu'un a demandé à Wahab ibn Munabbah si les paroles, '**Il n'y a de divinité excepté Allah**' étaient la clé du Paradis. 'Bien sûr,' il a répondu, 'mais chaque clé a des dents, donc si vous venez avec une qui a des dents, la porte s'ouvrira, mais sinon, elle ne s'ouvrira pas.'²³ Les dents de cette clé sont les conditions de la déclaration de foi.

Les Ulama' considèrent que la déclaration de foi dépend de sept conditions :

La première de ces conditions est la connaissance de ce que la déclaration de foi dément et confirme. Elle dément l'ignorance. Allah dit :

« Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allah. » [Sourate Muhammad : 19]

Et aussi :

« À l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause. »
[Sourate az-Zukhruf : 86]

Cette attestation de la vérité est le Tawhīd, ou l'Unicité Divine, qui pénètre le cœur car vous déclarez la Kalima, et enfin :

« Allah atteste, et aussi les anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage! » [Sourate Al 'Imran : 18]

Dans le Sahīh Al-Bukharī, comme dans le Sahīh Muslim, il y a un Hadīth, rapporté par Uthman, qui dit :

²² Ma'aarīj al-Qubul, Hafiz al-Hakami, 1/377.

²³ Il a rapporté le Hadīth d'Abu Hurayrah, Abu Sa'id, Ibn Abbas et Ibn Umar parmi d'autres. Il vient du Yémen et est mort en 110 AH. Ce Hadīth est rapporté dans Al-Bukharī, dans une appendis au Kitab al-Jana'iz concernant la personne dont les dernières paroles sont, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah,' 3/109.

« Le Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام - a dit : **'Quiconque meurt en sachant qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah, entrera certainement au Paradis.'** »²⁴

La deuxième condition est le démenti complet de l'incertitude. Ce qui veut dire que quiconque prononce la déclaration de foi doit être complètement et absolument sûr que c'est la vérité. La foi doit être basée sur la certitude et non sur le doute.²⁵

Allah dit :

« **Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques.** » [Sourate al-Hujurat : 15]

Abu Hurayrah a rapporté :

« **J'atteste qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah et que je suis le Messager d'Allah. Personne ne viendra vers Allah avec ces paroles, en n'y doutant jamais, sans entrer au Paradis.** »²⁶

Une autre narration dit :

« **Personne ne viendra vers Allah avec ces paroles, en n'y doutant jamais, sans voir le Paradis.** »

Dans un autre Hadīth, également rapporté par Abu Hurayrah, le Prophète - عليه الصلاة والسلام - dit :

« **Quiconque vous trouvez près de cette pièce, attestant fermement dans son cœur qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah, donnez-lui les bonnes nouvelles du Paradis.** »²⁷

Selon al-Qurtubi, le fait de simplement prononcer la déclaration de foi n'est pas suffisant, vous devez aussi être certain [de cette déclaration] dans votre cœur. Ceci contredit la doctrine de la secte Murji'a extrémiste qui dit que le simple fait de dire ces paroles établit un fondement suffisant pour la foi. Leurs propres arguments se contredisent. En fait, cette position est connue pour détruire quiconque la soutient, car elle requiert la tolérance de l'hypocrisie et attribue la vraie foi aux hypocrites et ceci est une annulation de la foi.²⁸

La troisième condition est d'accepter intérieurement et de déclarer ouvertement, tout ce que requiert la déclaration de foi. Allah nous dit que certains parmi ceux qui sont venus avant

²⁴ Idem. 1/378. Voir aussi Al-Jam' al-Farid, p.356.

²⁵ Idem. 1/378.

²⁶ Sahih Muslim, Kitab al-Iman, 1/56, (27).

²⁷ Sahih Muslim, Kitab al-Iman, 1/60, (31).

²⁸ Shaykh Abdar-Rahman ibn Hasan, Fath al-Majid, p.36.

l'acceptaient et connaissaient le succès, alors que d'autres la rejetaient et entraînaient Sa colère :

« Et c'est ainsi que Nous n'avons pas envoyé avant toi d'avertisseur en une cité sans que ses gens aisés n'aient dit : 'Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces.' Il dit : 'Même si je viens à vous avec une meilleure direction que celle sur laquelle vous avez trouvé vos ancêtres?' Ils dirent : 'Nous ne croyons pas au avec lequel vous avez été envoyés.' Nous Nous vengeâmes d'eux. Regarde ce qu'il est devenu de ceux qui criaient au mensonge. » [Sourate az-Zukhruf : 23-25]

Et Il dit :

« Ensuite, Nous délivrerons Nos messagers et les croyants. C'est ainsi qu'il Nous incombe [en toute justice] de délivrer les croyants. » [Sourate Yunus : 103]

Et aussi :

« Quand on leur disait : 'Point de divinité à part Dieu', ils se gonflaient d'orgueil, et disaient : 'Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ?' » [Sourate as-Safat : 35-36]

La quatrième condition est de se soumettre à ce qu'implique la déclaration de foi, c'est-à-dire, de se soumettre entièrement à Allah :

« Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui. » [Sourate az-Zumar : 54]

Et :

« Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Ibrahim, homme de droiture? » [Sourate an-Nisa' : 125]

Et :

« Et quiconque soumet son être à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus ferme. » [Sourate Luqman : 22]

'L'anse la plus ferme' signifie la compréhension et l'acceptation complète de la déclaration de foi. Avec les paroles du Prophète - عليه الصلاة والسلام - :

« **Aucun d'entre vous ne deviendra véritablement croyant que lorsque ses passions se plieront aux règles que je vous ai apportées.** »²⁹

Ce [Hadīth] se réfère à la perfection de votre obéissance et de votre désir d'obéir. De plus, Allah dit :

²⁹ Ce Hadīth se trouve dans les Quarante Ahadīth de an-Nawawī, numéro 41.

« Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aurent demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'aurent éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. » [Sourate an-Nisa' : 65]

Ibn Kathīr souligne dans cette Ayah le fait qu'Allah jure sur Lui-même et jure que personne ne croira tant qu'il n'aura pas accepté l'autorité du Prophète dans toutes les affaires. Ceci est la vérité que le croyant doit s'appliquer à lui-même à la fois en public et en privé. C'est pourquoi Allah dit dans la Ayah :

« ... et qu'ils n'aurent éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. »

C'est-à-dire, 'qu'ils acceptent ton jugement dans leur cœur et ne trouvent aucune difficulté en eux à suivre ce que tu as décidé.' Donc ils s'y soumettent complètement, sans pression ou contrainte et sans discuter. Ce point a été fait lorsque le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit:

« **Par Celui qui détient mon âme entre Ses mains, aucun de vous ne croira tant que ses passions ne se plieront pas aux règles que je vous ai apportées.** »³⁰

La cinquième condition est de dénoncer le mensonge sincèrement, avec sincère conviction, pour que la langue suive le cœur. Allah dit :

« Alif, Lam, Mim. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : 'Nous croyons!' sans les éprouver? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent. » [Sourate al-Ankabut : 1-3]

Et Il dit :

« Parmi les gens, il y a ceux qui disent : 'Nous croyons en Allah et au Jour dernier!' tandis qu'en fait, ils n'y croient pas. Ils cherchent à tromper Allah et les croyants; mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, et ils ne s'en rendent pas compte. Il y a dans leurs cœurs une maladie, et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtimeut douloureux, pour avoir menti. » [Sourate al-Baqarah : 8-10]

Dans un Hadīth Sahīh, Mu'aadh ibn Jabal rapporte que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« **Personne ne dira, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah, Muhammad est le Messager d'Allah,' sincèrement de son cœur sans qu'Allah ne lui interdise le Feu.** »³¹

Ibn al-Qayyim fait remarquer que la sincérité concernant les paroles, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah**' doit dépendre de votre conformité envers elle, et votre acceptation des obligations que cette parole place sur vous. Ces obligations sont représentées par la Shari'ah,

³⁰ Ibn Kathir, Tafsir, 2/306.

³¹ Sahih Al-Bukhari and Muslim.

qui est elle-même une élaboration de la déclaration de foi. Ce qui veut dire que vous devez croire en tout ce qu'Allah a révélé, que vous devez suivre Ses commandements et éviter ce qu'Il a interdit. Celui qui est vraiment sincère dans cette croyance l'a respectera complètement. Cette protection complète de la Shari'ah est assurée uniquement par la conformité complète envers elle. De même, la préservation complète du châtement ne vient seulement de l'obéissance complète envers elle.³²

Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Mon intercession est pour quiconque atteste sincèrement qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah, et dont le cœur croit sa langue, et la langue croit son cœur. »³³

Ibn Rajab ajoute :

« Quant à ceux qui font semblant à propos des paroles, 'Il n'y a de divinité excepté Allah,' et qui ensuite suivent Satan dans la désobéissance et la controverse, leurs actes ont dévoilé le vide de leurs paroles et la faiblesse de leur croyance :

« Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allah? » [Sourate al-Qissas : 50]

Et :

« Ne suis pas la passion, sinon elle t'égarera du sentir d'Allah. » [Sourate al-Baqarah : 8-10]³⁴ »

La sixième condition est la particularité de la dévotion. Cela veut dire que vous devez purifier vos actes en nettoyant vos intentions de toutes traces de respect envers les choses créées :

« C'est à Allah qu'appartient la religion pure. » [Sourate az-Zumar : 3]

Et aussi :

« Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture. » [Sourate al-Bayyinah : 5]

Abu Hurayrah rapporte que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Allah élève par mon intercession quiconque dit, 'Il n'y a de divinité excepté Allah,' du fond de son cœur avec entière pureté de dévotion. »³⁵

³² Ibn Qayim al-Jawziya, at-Tibyan fi Aqşam al-Qur'an, p.43.

³³ Al-Hakim, al-Mustadrak, 1/70; il a dit que son Isnad est Sahih, et ad-Dhahabi l'a confirmé.

³⁴ Imam ibn Rajab, Kalimat al-Ikhlaas, p.28.

³⁵ Sahih Al-Bukhari, Kitab al-'Ilm, 1/193, (99).

'Utban ibn Malik rapporte dans le Sahīh Al-Bukharī et le Sahīh Muslim que le Prophète - عليه السلام - a dit :

« Certes Allah a interdit le Feu pour quiconque dit, 'Il n'y a de divinité excepté Allah,' et cherche par ces paroles uniquement la satisfaction d'Allah. »³⁶

Deux compagnons du Prophète - عليه الصلاة والسلام - rapportent qu'il a dit :

« Chaque fois que quelqu'un dit de son cœur en dévotion, de sa langue pure en croyant, 'Il n'y a de divinité excepté Allah Seul, Il n'a aucun associé, Il est le dominant, Il est la louange et Il a le contrôle de toutes choses', Allah lui ouvre un chemin dans les cieux et sourit³⁷ sur toute personne parmi les gens de la terre qui dit cela, et ceci est le droit du serviteur d'Allah concernant celui dont Il rit, que sa demande soit exaucée. »³⁸

Al-Fudhayl ibn 'Iyadh a écrit :

« Ainsi, accompli en dévotion particulière envers Allah, un acte d'adoration n'est pas accepté s'il n'est pas fait correctement. »

« Et [l'acte] accompli correctement, mais pas en dévotion particulière envers Allah n'est pas accepté non plus. Tout acte d'adoration doit être accompli à la fois en dévotion complète envers Allah et correctement. La dévotion complète signifie que l'acte doit être pour Allah Seul. Correctement signifie qu'il doit être accompli selon la Sunnah. »³⁹

Allah nous a donné un exemple clair du contraste entre la dévotion absolue et la dévotion défectueuse envers Lui dans cette Ayah du Qur'ān :

« Allah a cité comme parabole un homme appartenant à des associés se querellant à son sujet et un [autre] homme appartenant à un seul homme. Sont-ils égaux en exemple? » [Sourate az-Zumar : 29]

En commentaire de cette Ayah, Sayid Qutb dit :

« Cet exemple différencie le serviteur dont la dévotion est à Allah Seul de celui dont la dévotion est partagé entre beaucoup. Ce dernier est comparable à l'esclave qui appartient à plusieurs hommes se querellant à propos de lui : il a un devoir envers chacun d'entre eux et chacun d'eux le réclame. Sa situation le meurtrie complètement. Il ne trouve aucune voie ni aucune façon pour satisfaire toutes leurs demandes conflictuelles et contradictoires. Le

³⁶ Sahīh Muslim, Kitab al-Masajid, 1/456, (263).

³⁷ La phrase Arabe 'hatta yandhuru 'alayhi' signifie littérairement : 'jusqu'à ce qu'Il le regarde.'

³⁸ L'Imam ibn Rajab le rapporte dans Kalimat al-Ikhlaas, al-Albani fait remarquer qu'il est dans al-Jami'a al-Kabir (2/477), où Ya'qub ibn 'Asim dit : « Deux Compagnons du Prophète m'ont dit ... etc. » Ce Ya'qub est un Imam des autorités Musulmanes. Ibn Hibban le confirme aussi. Si le Isnad est Sahīh alors le Hadīth est sûr.

³⁹ Voir Ibn Taimiyah, Iqtida as-Sirat al-Mustaqim, p.451.

premier, cependant, n'a qu'un maître. Il sait ce qu'il veut de lui et fait son devoir envers lui, ainsi il trouve la voie clairement marquée devant lui. Ces deux-là sont-ils égaux ? Pas du tout : l'homme dont le service n'est que pour un maître bénéficie du confort et de la sécurité, de la tranquillité d'esprit et de la certitude qui unissent ses actes et objectifs avec les moyens de les atteindre, mais l'homme avec les maîtres qui se querellent est secoué par le tourment. Il ne peut trouver aucune sortie, s'il satisfait l'un, les autres ne sont pas contents. La réalité de l'Unicité de Dieu se trouve dans cet exemple, tout comme la vérité concernant son opposé : le polythéisme. Le cœur du croyant, enraciné dans la vérité de l'Unicité de Dieu, est un cœur à travers lequel coule la guidance d'Allah, inspiré uniquement par Lui et dévoué envers Lui seul. »⁴⁰

La signification de ceci est que cela indique que l'unique dévotion est à travers un but unique.

Comme Allah le dit :

« **Qui est le meilleur : des Seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême?** »
[Sourate Yusuf : 39]⁴¹

L'Islam exige la soumission à Allah Seul, tous ceux auxquels [les gens] se soumettaient de cette façon doivent être abandonnés. Ceci est la vraie signification des paroles, « **Il n'y a de divinité excepté Allah,** » car quiconque se soumet à Allah et à quelque chose d'autre en même temps, a associé quelque chose avec Allah. Allah ne pardonne pas cela. Quiconque échoue à se soumettre à Lui a rejeté Son adoration :

« **Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés.** »
[Sourate al-Ghaffar : 30]

La septième condition est d'aimer la déclaration de foi, d'aimer tout ce qu'elle exige et tout ce qu'elle implique, d'aimer tous ceux qui agissent dessus et qui se tiennent à tout ce pour quoi elle est là et de ressentir de la colère envers tout ce qui la contredit. Allah dit :

« **Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah.** » [Sourate al-Baqarah : 165]

Et Il dit :

« **Ô les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion. Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur.** » [Sourate al-Ma'idah : 54]

Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

⁴⁰ Sayid Qutub, Fi Dhilal al-Qur'an, 5/3049.

⁴¹ Muhammad Jamal ad-Din al-Qasimi, Mahaasin at-Ta'wil, 14/5138.

« La douceur de la foi appartient à quiconque se trouve dans ces trois situations : qu'Allah et Son Messager lui soit plus chers que tout autre chose, qu'il aime quelqu'un uniquement en Allah, et qu'il méprise le retour à la mécréance après qu'Allah l'en ai sauvé, autant qu'il détesterait d'être jeté dans le feu de l'Enfer. »⁴²

Les signes de l'amour en Allah sont de donner la priorité à cet amour et de supprimer les passions : de vaincre les passions qui engendrent la colère de votre Seigneur et de ressentir de la colère envers elles, de s'allier à Allah, à Son Messager et à ceux qui sont avec eux, et de s'opposer à quiconque s'oppose à Lui, et de suivre les pas de Son Messager - عليه الصلاة والسلام - en acceptant sa guidance.⁴³

Ibn al-Qayyim a dit dans un poème :

« L'amour du Bien aimé doit être retourné sans condition.
Si vous affirmez aimer et que pourtant vous vous opposez au Bien aimé, alors votre amour n'est qu'un faux-semblant.
Vous aimez les ennemis de votre Bien aimé et vous recherchez encore l'amour en retour.
Vous combattez le bien aimé de votre Bien aimé. Est-ce de l'amour ou le suivi du shaytan ?
La vraie dévotion n'est qu'une totale soumission du corps et de l'âme envers Un [seul] Amour. »

Nous avons vu des hommes affirmer se soumettre alors que leurs loyautés sont nombreuses. Ils placent leur confiance ici, mais leur espoir et leur amour est sans conséquence.⁴⁴

⁴² Sahīh Al-Bukharī, Kitāb al-Imān, 1/60; Sahīh Muslim, Kitāb al-Imān, 1/66.

⁴³ Hafiz al-Hakami, Ma'arīj al-Qubul, 1/383.

⁴⁴ Ibn Qayim al-Jawziya, an-Nuniyya, p.158.

CHAPITRE 4

L'AMOUR, LA HAINE ET LA DÉCLARATION DE FOI

L'amour est la source de la loyauté et la haine est la source de l'opposition, c'est par cela que le cœur et la main agissent. L'amour inspire l'inimitié, l'inquiétude et l'aide, la haine provoque l'obstruction, l'inimitié et le rejet. L'amour et la haine sont tous deux liés à la déclaration de foi et en constituent des éléments essentiels. La preuve de cela qui se trouve dans le Qur'an et la Sunnah est importante.

Quant au Qur'an, voici les Ayat suivantes :

« Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour. » [Sourate Al 'Imran : 28]

Et Il dit :

« Dis : 'Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux'. Dis : 'Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos, alors Allah n'aime pas les infidèles !' » [Sourate Al 'Imran : 31-32]

Parlant des buts des ennemis d'Allah, Il dit :

« Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécré : alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. » [Sourate an-Nisa' : 89]

Et aussi :

« Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. » [Sourate al-Ma'idah : 51]

Et enfin :

« Ô les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion, Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. » [Sourate al-Ma'idah : 54]

Nous allons mentionner seulement un petit nombre de Ahadīth et narrations des Compagnons sur ce sujet.

L'Imam Ahmad rapporte de Jarir ibn 'Abdullah que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - lui a fait prêter serment *'de donner conseil à chaque Musulman et de rester à l'écart de tout mécréant.'*⁴⁵

Ibn Shayba rapporte que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Le lien le plus fort de la foi est l'amour en Allah et l'inimitié en Lui. »⁴⁶

Ibn Abbas rapporte que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Le lien le plus fort de la foi est la loyauté en Allah et l'opposition en Lui, l'amour en Allah et l'inimitié en Lui. »⁴⁷

On rapporte aussi qu'Ibn Abbas a dit :

*« Quiconque aime en Allah, et hait en Allah, et quiconque scelle une amitié en Lui, ou déclare une inimitié en Lui, recevra, pour cette raison, la protection d'Allah. Personne ne peut goûter à la vraie foi excepté par cela, même si ses prières et jeûnes sont nombreux. Les gens sont venus construire leurs relations autour des inquiétudes du monde, mais cela ne leur apportera aucun bénéfice de quelque manière que ce soit. »*⁴⁸

Shaykh Sulaiman ibn 'Abdullah ibn Muhammad ibn 'Abdul-Wahhab a expliqué les paroles d'Ibn Abbas en disant que le sens de *'sceller une amitié en Allah'* indique l'obligation d'établir des relations d'amour et véridiques en Lui, c'est l'amitié en Allah. Elles indiquent aussi que la simple affection n'est pas suffisante ici, en vérité ce qui est sous-entendu est l'amour basé sur l'alliance. Cela implique l'assistance, l'honneur et le respect. Ce qui veut dire être avec ceux que vous aimez à la fois avec la parole et l'acte.

Quant à 'l'inimitié en Allah,' elle inclut l'obligation de déclarer l'inimitié en Lui : l'opposition en Lui. C'est de déclarer l'opposition dans les actes, de prendre les armes contre Ses ennemis, de les éviter et de rester loin d'eux à la fois par la parole et les actes. Ceci prouve que la simple opposition de l'esprit n'est pas suffisante, et qu'elle doit être un honneur complet de l'obligation car Allah dit :

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : 'Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors

⁴⁵ Imam Ahmad, Musnad, 4/357-8.

⁴⁶ Abu Bakr Abdullah ibn Muhammad ibn Shaybah (m.235 AH), Kitab al-Iman.

⁴⁷ At-Tabrani, alKabir.

⁴⁸ Ibn Rajab al-Hanbali, Jami' al-'Ulum wa'l-Hikam, p.30.

d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul.' » [Sourate al-Mumtahinah : 4]⁴⁹

Tout ceci nous mène à conclure que la loyauté en Allah signifie réellement aimer Allah et venir en aide à Son Dîn, c'est aimer ceux qui Lui obéissent et venir à leur aide. L'opposition en Allah est de ressentir de la colère envers les ennemis d'Allah et de lutter contre eux. C'est pour cette raison qu'Allah a appelé le premier groupe le 'parti d'Allah' et le deuxième le 'parti du shaytan' :

« Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Taghut, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement. » [Sourate al-Baqarah : 257]

Et Il dit :

« Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Taghut. Eh bien, combattez les alliés du Diable, car la ruse du Diable est certes, faible. » [Sourate an-Nisa' : 76]

Il est bien connu qu'Allah n'ait jamais envoyé un Prophète sur Sa mission sans également augmenter les opposants contre lui. Allah dit :

« Ainsi, à chaque Prophète avons-Nous assigné un ennemi : des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées. Si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait; laisse-les donc avec ce qu'ils inventent. » [Sourate al-An'am : 76]

Il se peut que les opposants de l'Unicité Divine aient des connaissances, une partie de la Révélation et de la preuve. Car Allah dit :

« Lorsque leurs Messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils exultaient des connaissances qu'ils avaient. Et ce dont ils se moquaient les enveloppa. » [Sourate al-Ghaffar : 83]

Il est obligatoire pour chaque Musulman d'apprendre le Dîn d'Allah que cela serve ou non d'arme pour lui dans la lutte contre les amis du diable. Il ne doit avoir aucune crainte pour cela ni appréhension puisque la stratégie du diable est toujours faible. Allah dit :

« Et que Nos soldats auront le dessus. » [Sourate as-Safat : 173]

⁴⁹ Muhammad ibn Abdul Wahhab, Shark Kitab at-Tawhid, p.422.

Pour le serviteur d'Allah doit se trouver la victoire dans les discussions et débats, comme dans les guerres et les conflits. De cette façon, un homme ordinaire du parti du Seul Dieu surpassera une centaine de savants des mécréants.⁵⁰

Le but des ennemis de l'Islam, qu'ils soient athées, Juifs, Chrétiens, modernistes, Sionistes ou Communistes, est l'émasculature de la 'Aqīdah des Musulmans et l'érosion de leur caractère unique dans le but qu'ils soient 'des idiots du peuple choisi,' (comme il est indiqué dans 'les Protocoles des Anciens Sions'), ainsi l'urgence de ce problème devrait devenir claire pour tout Musulman.

Nous devrions tous en tenir compte, pour nous-mêmes et pour ceux qui sont avec nous, afin de mettre en garde tous les Musulmans qui s'en vont petit à petit dans l'abîme de l'apostasie, de les mettre en garde de l'appel trompeur des mécréants dans ce qu'ils appellent « fraternité et égalité, » de les mettre en garde contre la fausse affirmation que la religion est pour Allah mais que la nation est pour les masses. Nous retournerons sur ce point avec plus de détails plus tard.

À présent, la preuve est claire du Qur'ān et de la Sunnah concernant le fait que l'allégeance soit demandée par la déclaration de foi puisque c'est une partie essentielle de sa signification.

Comme l'a dit Ibn Taymiyyah :

« La déclaration de foi, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah,' exige que vous aimiez uniquement en Allah, que vous haïssiez uniquement en Allah, que vous vous alliez uniquement en Allah, et que vous déclariez l'inimitié uniquement en Allah, elle exige que vous aimiez ce qu'Allah aime et que vous détestiez ce qu'Allah déteste.⁵¹ Elle exige également que vous vous alliez aux Musulmans où que vous les trouviez et que vous vous opposiez aux mécréants même s'ils font partie de vos plus proches parents. »

⁵⁰ Abrégé de Muhammad ibn Abdul Wahhab, Kashaf ash-Shubuhah, 3^{ème} édition, p.20.

⁵¹ Ibn Taymiyya, al-Ihtijaj bi'l-Qadar, p.62.

CHAPITRE 5

LA DÉCLARATION DE FOI : SUR LA LANGUE ET DANS LE COEUR

Selon Ibn al-Qayyim, la croyance en l'Unicité Divine n'est pas le fait de dire simplement qu'Allah est le seul Créateur et qu'Il est le Seigneur et Maître de toutes choses. C'est ce que disaient les païens, alors qu'en même temps ils adoraient de nombreuses divinités. La croyance en l'Unicité Divine ne signifie pas simplement l'amour d'Allah, mais également la soumission et l'humilité envers Lui, l'obéissance complète et la dévotion envers Lui seul. Ce qui veut dire que nous devons nous efforcer pour Sa satisfaction dans toutes nos paroles et actes, dans ce dans quoi nous nous accrochons et dans ce que nous donnons, dans notre amour et dans notre haine. Ceci ne peut jamais être troublé par la précipitation à la désobéissance, ou par le fait de faire ce que l'on veut dans l'égarement pour notre propre intérêt.

Quiconque prend tout ceci à cœur comprendra les paroles du Prophète - عليه الصلاة والسلام - :

« Certes Allah a interdit au Feu de prendre quiconque dit, 'Il n'y a pas de divinité excepté Allah,' et le dit pour la satisfaction d'Allah. »⁵²

Et dans un autre Hadīth :

« Quiconque dit, 'Il n'y a de divinité excepté Allah,' ne doit pas entrer dans le Feu. »

Donc que signifient réellement ces deux narrations ? Beaucoup de gens les comprennent mal, en allant jusqu'à dire que ces paroles ont été plus tard abrogées, qu'elles étaient faites avant que la Shari'ah ne soit complétée, avant d'avoir su ce que nous devons faire et ce que nous ne devons pas faire. D'autres ont dit que le feu auquel ils se réfèrent est l'enfer des mécréants, et d'autres continuent toujours d'interpréter l'entrée actuelle dans le feu comme étant le fait d'y entrer éternellement, comme ceci, '...ne doit pas entrer dans le Feu (éternellement).' Ce sont-là juste un petit nombre de leurs interprétations sans fondement.

En fait, le Prophète - عليه الصلاة والسلام - n'a pas dit que cela se produirait simplement en prononçant la déclaration de foi, cela contredirait notre entière compréhension de l'Islam. Les hypocrites disent ces paroles avec leur langue, mais ils se trouvent dans la fosse la plus profonde de l'Enfer, et seront punis même plus sévèrement que ceux qui actuellement contestent le fait qu'il n'y a aucune autre divinité [qu'Allah]. Ce à quoi [ces deux Ahadīth] se réfèrent est, bien sûr, une affaire à la fois du cœur et de la langue.

Alors que le cœur doit croire, il doit aussi réaliser la vérité : il doit réaliser le sens des paroles de la déclaration de foi, ce qu'elles démentent et ce qu'elles affirment, réaliser qu'il n'y a aucune autre divinité excepté Allah, et réaliser que l'attribution de la divinité à quelque chose

⁵² Sahīh Muslim, Kitāb al-Masajid, 1/356.

d'autre est vraiment impossible. Par conséquent son sens doit être pris à cœur consciemment et délibérément, avec certitude et insistance. C'est ce qui vous protège du Feu.

Ceci nous fait rappeler l'histoire d'un homme, qui avait tué une centaine d'hommes, et malgré le fait que la foi survenait dans son cœur, il n'y prêtait pas attention, et la faisait sortir de sa poitrine, mais lorsqu'il est arrivé aux portes de la mort elle [la foi] est entrée de nouveau dans son cœur et ainsi il fait partie de ceux qui entreront au Paradis.⁵³

Également le récit de la prostituée dont le cœur a changé à la vue d'un chien qui mourrait de soif à côté d'un mur, et qui désespéré mangeait de la poussière. Sans avoir de but et sans s'attendre à une récompense, elle a rempli sa chaussure [d'eau] jusqu'à ras bord et l'a donné au chien. Alors qu'habituellement les gens battaient [le chien], [la prostituée] elle l'a pris par les pattes en le calmant jusqu'à ce qu'il ait bu, en sachant qu'elle n'aurait aucune récompense ni remerciement pour cet acte. Son acte suprême d'amour a effacé tous ses péchés antérieurs et c'est de cette façon qu'elle a été pardonnée.⁵⁴

L'Imam Muslim rapporte un Hadīth dans lequel le Prophète - عليه الصلاة والسلام - dit :

« Quiconque dit, 'Il n'y a de divinité excepté Allah,' et renie tout ce qu'il adorait en dehors d'Allah, verra sa vie et ses biens préservés, et sa récompense se trouve auprès d'Allah. »⁵⁵

Muhammad Ibn 'Abdul-Wahhab indique qu'il est la plus grande preuve que nous ayons du sens réel de la déclaration de foi, puisque la vie et les biens ne sont pas préservés uniquement en prononçant ses paroles, en réalité il n'y a vraiment aucune signification dans le fait de juste les prononcer, ni dans le fait de les prêcher et dans le fait d'appeler à Allah seul. Votre vie et vos biens ne sont pas préservés jusqu'à ce que reniez tout ce que vous adoriez en dehors d'Allah, et si vous avez un quelconque doute ou hésitation concernant ceci, alors vous êtes toujours en dehors de l'Islam.⁵⁶

Ceci devrait clarifier l'erreur de la secte des Murji'a⁵⁷, qui dit que la foi équivaut au savoir, et la mécréance à l'ignorance, et qui de cette façon sépare les actes de la croyance. Tout le monde sait que les païens de Makkah comprenaient ce que voulait dire le Prophète - عليه الصلاة والسلام - en disant, 'Il n'y a de divinité excepté Allah.' Ils le comprenaient et y croyaient, mais ils ont refusé de le reconnaître par arrogance, donc leur foi en Un Dieu, le Pourvoyeur, Celui qui donne la vie et la mort, ne leur a apporté aucun bénéfice. Lorsque le Prophète - عليه الصلاة والسلام - leur a dit :

« Dites, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah.' »

⁵³ Voir Sahīh Bukharī, Kitāb alAnbiā', 6/512, (3470); et Sahīh Muslim, Kitāb atTawba, 4/2118, (2766).

⁵⁴ Ibn al-Qayim, Madarij as-Salikin, 1/330-332.

⁵⁵ Sahīh Muslim, Kitāb al-Imān, 1/53, (23).

⁵⁶ Ibn Abdul Wahhab, Kitāb at-Tawhid, p. 115.

⁵⁷ La secte des Murji'a croit que la croyance est tout ce qui est nécessaire pour atteindre le Jardin.

Ils ont répondu :

« Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu? Voilà une chose vraiment étonnante. » [Sourate Sad : 5]

La chose étrange est alors que les mécréants savaient que la déclaration de foi était bien plus que de simplement dire les paroles, certaines personnes qui se prétendent Musulmanes ne le savent pas. Elles pensent que ces narrations signifient qu'une simple prononciation des paroles, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah,**' sans qu'il n'y ait aucune signification du cœur, est suffisante. Mais certaines personnes plus judicieuses comprennent que cela veut dire qu'il n'y a aucun créateur excepté Allah : aucun autre pourvoyeur, aucun autre qui donne la vie et la mort, ni aucun autre qui détient toute chose entre ses mains. Cependant, il n'y a toujours aucun intérêt à acquérir en sachant ce que signifie la déclaration de foi s'il n'y a aucune croyance. Cela jette une nouvelle lumière sur la signification de ces narrations dans lesquelles le Prophète - عليه الصلاة والسلام - mentionne la simple répétition de ces paroles, telle que :

« **On m'a ordonné de combattre jusqu'à ce que les gens disent, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah.'** »⁵⁸

Certaines personnes espèrent impliquer par ceci que quiconque récite la déclaration de foi n'est pas mécréant, et que nous ne devrions pas nous opposer à lui, concernant tout ce qu'il fait d'autre. Ces personnes devraient se rappeler que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - combattait les Juifs et les maudissait bien qu'ils disaient, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah.**' Non seulement ça, mais aussi les Compagnons du Prophète combattaient les Bani Hanifa qui ne disaient pas seulement, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah,**' mais qui priaient également et affirmaient être Musulmans, il en était de même pour les personnes qu'Ali ibn Abi Talib brûlait vivantes pour avoir dit qu'il était une incarnation d'Allah.

Cependant, lorsque vous questionnez ces personnes concernant le cas de quelqu'un qui renie la résurrection d'un mort, elles disent qu'il est mécréant et qu'il faut le combattre, même s'il dit, '**Il n'y a aucune divinité excepté Allah.**' Ils sont d'accord avec le fait que quiconque conteste un des cinq piliers de l'islam a mécré et doit être opprimé avec la plume et l'épée, même s'il prononce la déclaration de foi.

La contradiction ici est qu'aucun de ses démentis n'implique le principe central de l'islam, qui est l'affirmation de l'unicité Divine, et pourtant ces personnes sont préparées à partir en guerre contre eux, mais lorsque cela concerne une affaire de quelqu'un qui dément l'essence même de la croyance, l'unicité Divine de Dieu, alors ils lui trouvent une excuse pour ce démenti, malgré le fait que ce soit la source même et le fondement du Dīn.

Il devient donc clair que ces gens sont les ennemis d'Allah, et qu'ils n'ont pas compris du tout le sens de ce qu'a dit le Prophète - عليه الصلاة والسلام - .

⁵⁸ Sahīh Muslim, Kitāb al-Imān, 1/51, (20).

Il est bien connu que lorsqu'un homme se déclare Musulman nous devons agir prudemment envers lui jusqu'à ce qu'il fasse quelque chose qui contredise ce qu'il affirme.

Allah dit :

« Ô les croyants! Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair (ne vous hâtez pas) et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam) : "Tu n'es pas croyant", convoitant les biens de la vie d'ici-bas. Or c'est auprès d'Allah qu'il y a beaucoup de butin. C'est ainsi que vous étiez auparavant; puis Allah vous a accordé Sa grâce. Voyez donc bien clair. Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » [Sourate an-Nisa' : 94]

Ce verset indique la nécessité de se modérer jusqu'à ce qu'un tel moment arrive dont on est sûr de la situation, puisqu'Allah dit : « voyez bien clair (ne vous hâtez pas). » S'il devient clair que quelqu'un se trouve de temps en temps avec l'Islam, alors combattez le. Si ce n'est pas le cas, alors l'ordre de vérifier la situation avant de le combattre n'aurait aucun sens.

Le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit concernant les Kharijites :

« Où que vous les trouviez, combattez-les, car si je les trouvais je les détruirai complètement, car le peuple des 'Ad a été détruit. »⁵⁹

Il a dit ceci malgré le fait qu'ils observaient méticuleusement leur dévouement et leur adoration, à tel point que les Compagnons, avec qui ils étudiaient, se sentaient petits devant eux. Leur déclaration de foi, cependant, ne leur a apporté aucun bénéfice, ni même l'accomplissement de leur adoration et leur service envers l'Islam, puisqu'ils avaient abandonné la Shari'ah.⁶⁰

⁵⁹ Sahīh Muslim, Kitab d-Zakat, 2742, (1064).

⁶⁰ Muhammad ibn Abdul-Wahhab, Kasf ash-Shubuhah, p.40. Les Kharijites croyaient que le fait de commettre des mauvaises actions majeures rendait un Musulman mécréant.

Toute personne intelligente sait que si l'affaire entière dépendait d'une seule parole, une simple parole, alors elle aurait été une simple chose à dire pour les Quraysh. Ils auraient dit, **'Il n'y a aucune divinité excepté Allah,'** en se préservant ainsi eux-mêmes de nombreux problèmes et en préservant leurs divinités du ridicule. Mais ils savaient que la déclaration de foi impliquait également un engagement, et c'est cet engagement qui menaçait leur pouvoir et statut dans la terre.

Le point ici est que l'Islam est une force qui libère toute personne de l'esclavage injuste d'une autre, et place l'humanité au service d'Un Seul, le Victorieux. Le degré de leur crainte d'Allah est devenu la mesure de leur mérite et excellence parmi les gens. Ainsi les habitudes et coutumes de la Jahiliyyah, héritées des parents et grands-parents n'ont aucune place. Tout Musulman sincère ayant un cœur doit s'efforcer pour la réalisation complète de la déclaration de foi, dans le but que chacun de nous puisse adorer Allah avec perspicacité, science et certitude. Ceci est le vrai défi de l'Islam.

CHAPITRE 6

LES EFFETS DE LA DÉCLARATION DE FOI SUR LE COEUR

Abu A'la al-Mawdudi mentionne dans son livre, « *les Fondements de l'Islam* », neufs effets de la déclaration de foi sur le cœur.

Premièrement, en tant que croyant vous ne devez pas être étroit d'esprit comme ceux qui croient en plusieurs dieux et contestent l'existence de Dieu totalement.

Deuxièmement, en tant que croyant vous devez sentir un sens à votre propre mérite et dignité, puisque c'est Allah seul qui apporte le bénéfice et le mal, et Il est le seul qui apporte la vie et la mort. La sagesse, le pouvoir et l'autorité Lui appartiennent. C'est pour cette raison que le cœur ne ressent aucune crainte envers quelque chose d'autre que Lui. Aucune tête ne s'incline envers un autre, personne ne s'humilie devant quelqu'un d'autre. Personne ne doit craindre ou être intimidé par le pouvoir ou la majesté d'un humain, car c'est Allah qui est le Majestueux et l'Omnipotent sur toutes choses. Et à l'inverse de ceci nous voyons la soumission des mécréants, des Chrétiens, des Juifs, des païens et athées, envers un autre.

Troisièmement, en tant que croyant votre sens de l'honneur et votre estime de vous-même doivent être inspirés par la foi. Le Musulman connaît l'humilité sans humiliation, la fierté sans orgueil. Satan ne peut pas affecter sa fierté ou lui inspirer de la vanité car il [le Musulman] doit être bien conscient que c'est Allah qui lui a donné tout ce qu'il a et qui est capable de le tirer de toute chose à tout moment. Pourtant vous voyez l'athée bourré de fierté dès qu'un intérêt de ce bas monde vient sur son chemin.

Quatrièmement, en tant que croyant vous devez avoir la science et la certitude que le succès s'obtient uniquement à travers la purification de soi-même et la performance de bonnes actions. Quant aux mécréants ils ont seulement un faux espoir que le 'fils' de Dieu enlèvera les péchés du monde, ou que étant donné qu'ils soient eux-mêmes les 'fils' de Dieu ainsi que Ses grands prêtres, ils ne seront pas punis pour leurs péchés, ou qu'ils bénéficieront de l'intervention des nobles et pieux, ou encore que leurs présents et sacrifices qu'ils font à leurs dieux leur donnera une autorisation de faire ce qu'ils veulent. Quant aux athées nous supposons que leur existence dans ce monde est sans but et égarée par tout grand plan, leurs dieux sont leurs propres passions et désires. Ils ont dédié leur vie à ces choses.

Cinquièmement, le croyant dans cette 'Aqīdah ne connaîtra pas le désespoir car il croit qu'Allah est le Maître de tout ce que contient les cieux et la terre. Son cœur est donc rassuré par la paix et l'espoir. Même lorsqu'il se sent faible et malheureux, lorsque la vie se rapproche de lui, il sait que ceux qu'Allah prend sous Sa protection ne seront pas négligés ou abandonnés aussi longtemps qu'ils dépendent d'Allah et sont véridiques envers Lui. Les mécréants préfèrent dépendre de leurs propres ressources médiocres, pourtant le désespoir les domine rapidement, et les conduit même jusqu'au suicide.

Sixièmement, la croyance en cette 'Aqīdah développe chez l'individu une grande détermination, un grand courage, une grande patience et confiance, car vous êtes engagés dans la plus importante des entreprises, la quête de la satisfaction d'Allah. En vérité, vous sentez que ce qui vous soutient est le pouvoir de Celui qui possède les cieux et la terre. De cette façon la force et détermination du croyant, ainsi que sa résolution seront inspirées par cette confiance et deviendront comme une montagne qu'aucune force humaine ne peut bouger. Pourrait-il y avoir une telle force et confiance que celles-ci qui inspireraient une personne mécréante ?

Septièmement, le croyant tire à la fois la force et le soutien de la déclaration de foi, car elle vous met hors d'atteinte des deux choses qui peuvent ébranler votre force : l'amour et la peur. L'amour de ce monde fait que vous placez votre amour pour vous-même, votre épouse ou votre argent avant l'amour d'Allah. La peur de ce monde est la peur d'une force inconnue, qui n'est pas sous le pouvoir de Dieu, qui attend pour vous détruire. Le croyant sait qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah, et qu'aucune de ces choses ne peut avoir un quelconque pouvoir sur le cœur, car il est rassuré par le fait qu'Allah soit le Seul Possesseur de la vie et des biens. Une fois que vous vous dédiez à la satisfaction de votre Seigneur concernant le coût, vous réalisez soudainement que personne ne peut vous priver de votre vie, ni l'homme ni l'animal : les armes à feu, les épées et les pierres ne tuent pas, c'est Allah seul qui donne la mort. Il n'y a aucune détermination plus forte que celle de quelqu'un qui croit en Allah. Aucun homme ne peut l'intimider et aucune armée ne peut l'effrayer, ni les épées, ni les balles qui tombent comme de la pluie. Lorsqu'un croyant se présente à une bataille dans la voie d'Allah, sa force est multipliée par dix. Donc où tout ceci laisse-t-il les Chrétiens, les Juifs, les mécréants et les athées ?

Huitièmement, en croyant à la déclaration de foi vous pouvez contrôler votre propre vie, vous pouvez mettre la fierté en vous-même, dans votre confiance et détermination et de cette façon purifier votre cœur de l'influence de l'avarice, la jalousie, la lâcheté, la méchanceté et tout autre vice.

Neuvièmement, le plus important de ces effets sur le cœur, c'est de savoir que la déclaration de foi vous guide pour comprendre la loi d'Allah, et vous aide à vous y tenir attentivement. Ainsi vous êtes conscient du fait qu'Allah soit totalement au courant de toute chose, et qu'Il est plus proche de vous que votre veine jugulaire, et malgré le fait que vous soyez capable de vous échapper de nombreux types de danger, il n'y a aucune échappatoire venant d'Allah.

Le degré auquel la foi pénètre l'esprit de l'homme détermine l'étendue de l'obéissance du croyant aux lois d'Allah, le fait qu'il se tient dans les limites d'Allah et ne s'approche pas de ce qu'Allah a interdit, et son empressement à faire de bonnes actions et à accomplir les commandements d'Allah.

La déclaration de foi est le premier des cinq piliers de l'Islam. Elle est aussi le plus important lorsqu'elle vient déterminer l'étendue de la foi d'une personne. Le Musulman est un serviteur obéissant qui reste près d'Allah. Nous ne pouvons le faire jusqu'à ce que nous croyions au plus profond de notre cœur qu'il n'y a aucune divinité exceptée Allah. La déclaration de foi

est la source de l'islam et la base de sa force. Concernant les détails de notre croyance ou des différentes ombres de l'opinion légale, toute chose reste en fin de compte sur cette seule parole : le pouvoir de l'islam ne dépend de rien d'autre.⁶¹

Ibn Rajab, en commentant la déclaration de foi, cite Sufyan ibn 'Ayniyah :

« Allah n'a pas accordé à Ses serviteurs une bénédiction plus grande que le fait de savoir qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah. Pour les gens du Paradis ces paroles sont semblables à une pluie fraîche pour une personne qui vit dans une terre desséchée. Par elles les balances du Paradis et de l'Enfer sont établies. C'est pour leur cause que les Messagers ont été envoyés dans la bataille. Quiconque les déclare, ses biens et sa vie sont préservés, et quiconque les dément se trouvera détruit. Elles sont la clé du Paradis, et l'unique appel de tous les Messagers. »⁶²

⁶¹ Abu A'la al-Mawdudi, Mabadi' al-Islam, p. 87.

⁶² Ibn Rajab, Kalimat al-Ikhlâs, p. 53.

CHAPITRE 7

CE QUI ANNULE LA DÉCLARATION DE FOI

Nous avons désormais parlé de la signification de la déclaration de foi, des obligations qu'elle place sur le croyant, de ses preuves et effets sur ceux qui la proclament. Dans le but de fournir une image plus complète du sens précis des paroles, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah,' nous allons maintenant porter notre attention sur ce qui l'a contredit.

Il est bien connu que la mécréance, le Shirk, l'hypocrisie et l'apostasie sont tous en total contradiction avec l'Islam. Avant de discuter de ce point, nous devrions peut-être mentionner la nécessité de soutenir nos arguments avec des sources à la fois primaires et secondaires. C'est en comparant ces sources qu'une personne convaincante peut répondre aux affirmations des Murji'a et autres sectes. Cette méthode montrera à la fois la déformation implicite dans les croyances de tels groupes comme les Murji'a et l'extrémisme des Kharijites, dont les deux se sont égarés du droit chemin. L'Islam bien sûr se trouve dans la modération entre la négligence et l'excès.

Ce sujet a beaucoup été discuté, à la fois dans le passé et dans le présent, et chaque opinion a ses partisans. Ibn al-Qayyim a parlé de sa durée. Il a dit :

« La mécréance et la foi sont exclusives réciproquement. Lorsque l'une d'entre elles disparaît l'autre prend la place. La foi est fondamentale et elle consiste en plusieurs branches, chacune d'elles est connue sous le nom de 'Iman' : ses branches sont la prière, la Zakat, le Hajj et le jeûne ainsi que les actes de l'intérieur tels que la modestie, la dépendance vis-à-vis d'Allah, la crainte d'Allah et le fait de se rapprocher de Lui. La dernière de ses branches est le fait d'enlever un obstacle du chemin comme acte de la foi. Il y a des branches du Iman qui sont vitales pour l'existence de la croyance, l'une d'entre elles est la déclaration de la foi. Mais il y en a d'autres qui ne sont pas vitales pour la croyance. Le fait d'enlever un obstacle du chemin en est un exemple. Entre ces deux extrêmes il y a des branches du Iman qui sont plus proches de la déclaration de foi, et d'autres qui sont moins proches comme le fait d'enlever des obstacles.

La mécréance est aussi fondamentale et a ses branches. Tout comme les branches du Iman sont liées à la foi, les branches de la mécréance sont liées au Kufr. Si la modestie est une caractéristique de la foi, la non-modestie (présomption) est une caractéristique de la mécréance. Si l'honnêteté vient de la foi, la malhonnêteté vient de l'infidélité. La prière, la Zakat, le Hajj et le jeûne sont des branches de la foi, alors que le fait d'abandonner l'un d'eux est une sorte de mécréance. Juger avec ce qu'Allah a révélé est une qualité de ceux qui ont la foi, mais juger avec une autre loi est une qualité de ceux qui n'ont pas de croyance. Toute désobéissance vient de la mécréance et toute obéissance est due à la croyance.

Les branches de la foi sont de deux types : le premier est la parole, et l'autre est l'acte. De la même façon, les branches de la mécréance peuvent prendre la forme d'une parole prononcée ou d'un acte accompli.

Parmi les branches de la foi liées à la parole, il y a celles dont la disparition aura pour conséquence la disparition de la foi elle-même. C'est aussi pareil pour les branches de la foi qui sont liées à l'acte. Lorsqu'un tel acte est abandonné, le résultat est la suppression du Iman.

De même concernant les branches de la mécréance, elles sont de deux types : la parole et l'acte. Ainsi une personne qui dira volontairement une parole de mécréance, cela aura pour conséquence la mécréance, puisque c'est une des branches du Kufr. Il en est de même pour l'accomplissement d'un acte de mécréance, comme se prosterner envers une image gravée, ou se moquer du Qur'ân, puisque le Kufr est à sa racine.

Par conséquent, nous devrions réaliser que la foi est une affaire de parole et d'acte. Les paroles incluent à la fois les paroles privées de soi-même, qui est la conviction intérieure, et les paroles publiques, qui sont [les paroles] la déclaration de foi. Quant aux actes, l'acte privé est la détermination, la sincérité et l'intention intérieure connues du cœur et d'Allah. Les actes publics sont les actes extérieurs de chacun de nous dans ce monde. Si ces quatre disparaissent alors la foi disparaît aussi.

Si le cœur ne connaît aucune sincérité, alors tout ce que vous avez d'autre comme foi ne peut vous apporter aucun bénéfice, puisque la sincérité doit précéder la croyance. La sincérité fait valoir la croyance et sans elle, les actes du cœur ne sont rien. C'est la base de la divergence entre les Ahl us-Sunnah wal-Jama'a et la secte des Murji'a. Les Ahl us-Sunnah wal-Jama'a maintiennent que cette foi serait détruite, et que cette sincérité serait inutile en l'absence de l'acte intérieur du cœur, qui est l'amour du message et la soumission à ce message. La foi d'Iblis (ash-Shaytan), celle de Pharaon et de son peuple, celle des Juifs et des païens Arabes, et celle de tous les autres qui reconnaissent en apparence la sincérité et croient au message du Prophète - عليه الصلاة والسلام - a été détruite de cette façon. Malgré le fait qu'ils étaient d'accord avec elle à la fois intérieurement et extérieurement, et affirmaient même qu'ils ne la reniaient pas, ils ne l'ont ni suivi, ni cru.

S'il est vrai que la foi diminue car les actes intérieurs du cœur diminuent, alors il est aussi vrai que la foi a un lien direct avec vos actes extérieurs les plus importants. C'est notamment vrai si vos actes sont liés pour limiter l'amour dans votre cœur et le désir de le suivre. Ceci en retour affecte les engagements sincères que vous pouvez avoir, comme dans les exemples donnés ci-dessus. Si votre cœur ne connaît pas l'obéissance intérieure, vous ne pourrez alors pas obéir extérieurement. Mais si votre cœur suit et obéit, alors vous aussi, vous feriez de même. Quiconque est incapable d'obéir manque la sincérité pour le motiver à le faire, c'est la nature de la foi.

La foi n'est pas une affaire de simple sincérité de la croyance, comme certains l'affirment. Mais elle est plutôt une croyance sincère dans la nécessité de l'obéissance et du suivi du cœur.

La guidance également, ne signifie pas simplement connaître la vérité et les arguments qui la soutiennent. Elle signifie aussi de réaliser la nécessité de la suivre et d'agir selon elle. Sans cette réalisation, la guidance n'est ni complète ni suffisante, tout comme le fait de croire simplement que le message est sincère ne constituent pas en soi-même la sincérité de la foi.

La mécréance, également, est de deux types : l'un est de mécroire par entêtement intérieur et récalcitrance, et l'autre se fait par les actes extérieurs.

Le premier signifie le fait de nier obstinément que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - soit venu avec la connaissance de son Seigneur et de Ses Noms et Attributs, avec la connaissance de Ses travaux et de Sa Shari'ah. Ce genre de mécréance contredit la foi complètement.

Quant à la mécréance dans les actes, elle peut se diviser en une mécréance qui contredise la foi et une qui ne la contredise pas. Parmi les actes qui contredisent la foi il y a le fait d'adorer des idoles, de ridiculiser le Qur'ân ainsi que le meurtre et la calomnie d'un Prophète. Juger par autre que ce qu'Allah a révélé et abandonner la prière sont aussi, sans aucun doute, des actes de mécréance. Il n'est pas possible de dire que nous ne devrions pas appeler de mécréant quelqu'un qui accomplit l'une de ces choses, car Allah et Son Messager ont tous deux fait référence à ce type de personne concernant ces cas. Selon ce que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit, quiconque juge avec autre que ce qu'Allah a révélé, ou abandonne la prière est un mécréant.

Cependant il reste quand même une distinction entre l'acte et la conviction, et bien que nous puissions dire qu'à cause d'un certain acte, une personne se retrouve mécréante, ce n'est pas une preuve que celle-ci ne croit pas. Nous savons qu'Allah n'a pas appelé de mécréant quelqu'un, dans le sens absolu de la mécréance, qui ne juge pas par ce qu'Allah a révélé, ni le Prophète - عليه الصلاة والسلام - n'a appelé de mécréant dans l'absolu quelqu'un qui abandonne la prière.⁶³ En fait, le Prophète dément ceci dans le cas du fornicateur, du voleur, de l'alcoolique, et dans le cas d'un homme qui trouble ses voisins.

Nous avons aussi ce Hadîth :

« Quiconque consulte une personne qui prédit de bonnes choses et croit en ce qu'elle dit, ou commet la sodomie avec sa femme, est préservé de ce qui a été révélé à Muhammad. »⁶⁴

Il - عليه الصلاة والسلام - a aussi dit :

« Si un homme dit à son frère 'Ô mécréant !,' alors [la mécréance] retombe sur l'un d'eux. »⁶⁵

⁶³ Sahîh Muslim, Kitab al-Iman, 1/88, (87).

⁶⁴ Abu Dawud, Kitab at-Tibb, 4/225; aussi Mishkat al-Masabih, 2/1294, (4599); al-Albani a dit qu'il est Sahîh.

⁶⁵ Sahîh Muslim, Kitab al-Iman, 1/79, (60).

Il se peut qu'une personne garde la loi d'Allah, en ne dépassant pas les limites et en ne s'approchant pas de ce qui a été interdit, et en s'empressant vers les bons actes et l'accomplissement des ordres d'Allah, seulement selon la profondeur de sa foi.

Allah a fait référence à quelqu'un qui observe une partie de la Révélation et délaisse une autre partie en croyant en la partie qu'il observe et mécréant en celle qu'il n'observe pas. Il dit :

« Et rappelez-vous, lorsque Nous obtînmes de vous l'engagement de ne pas vous verser le sang, [par le meurtre] de ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons. Puis vous y avez souscrit avec votre propre témoignage. Quoique ainsi engagés, voilà que vous vous entre-tuez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous contre qui vous prêtez main forte par péché et agression. Mais quelle contradiction! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

[Sourate al-Baqarah : 84-85]

Allah dit qu'ils étaient d'accord avec Son engagement, qu'Il leur a également demandé de garder. Une partie de cet [engagement] consistait au fait qu'ils ne s'entretueraient pas, et qu'ils ne se chasseraient pas de leurs demeures. Il dit ensuite qu'ils ont désobéi à Ses commandements et qu'une partie d'entre eux ont ensuite attaqué les autres et les ont chassés. Voici comment ils ont mécré en la Révélation qui leur était venue. Enfin Il termine en disant qu'ils donnaient une rançon pour certains du parti vaincu par respect de leur engagement avec Allah. Ils ont donc cru en une partie qu'ils observaient, et mécré en une autre partie qu'ils ignoraient.

Dans les actes et la conviction, la foi est le contraire de la mécréance. Dans un Hadīth bien connu, le Prophète - عليه الصلاة والسلام - fait la distinction entre l'acte et la conviction lorsqu'il nous dit :

« **Maudire un Musulman est méprisable, le tuer est de la mécréance.** »⁶⁶

La conviction est dans le fait de maudire et l'acte est le fait de le tuer. Il voyait le fait de maudire comme méprisable mais pas comme une preuve de mécréance, alors que le fait de tuer est, en apparence, une preuve de mécréance. Il est bien connu que ce qu'il sous-entendait par cela était la mécréance dans l'acte, et non dans la conviction. Ce type de mécréance ne peut pas faire sortir complètement quelqu'un du cercle de l'Islam, tout comme le fornicateur, le voleur et l'alcoolique peuvent toujours être appelé Musulmans et non mécréants.

C'est la compréhension des compagnons du Prophète - عليه الصلاة والسلام - qui connaissaient le Livre d'Allah mieux que quiconque. Ils connaissaient la signification de la soumission et de la

⁶⁶ Sahīh Muslim, Kitab al-Iman, 1/81, (64).

mécréance et ils connaissaient la différence entre elles. Nous n'acceptons l'opinion de personne d'autre concernant ceci.

Plus tard, certaines personnes, qui n'ont pas compris ceci, se sont divisées en deux groupes. Le premier groupe disait que ceux qui commettaient des mauvaises actions majeures devaient être exclus de la communauté Musulmane, et devaient être condamnés à l'Enfer pour l'éternité. Le deuxième groupe disait que de telles personnes devraient toujours être considérées comme croyantes.⁶⁷ Le premier groupe est tombé dans l'exagération et le deuxième ont fermé les yeux. Bien sûr, la position correcte est de suivre la Sunnah du Prophète - عليه الصلاة والسلام - qui est de suivre la guidance d'Allah.

La leçon de la Sunnah implique qu'il y ait une mécréance moindre que la mécréance, une hypocrisie moindre que l'hypocrisie, un Shirk moindre que le Shirk, une corruption moindre que la corruption et une oppression moindre que l'oppression. Ibn Abbas a dit que la Ayah :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. »
[Sourate al-Ma'idah : 44]

Se réfère à un acte de mécréance.

Nous avons également le Hadīth :

« Quiconque consulte une personne qui prédit de bonnes choses et croit en ce qu'elle dit, ou qui commet la sodomie avec sa femme, est préservé de ce qui a été révélé à Muhammad. »

Il - عليه الصلاة والسلام - a aussi dit :

« Si un homme dit à son frère 'Ô mécréant !', alors [la mécréance] retombe sur l'un d'eux. »

Alors que du point de vue de leurs actes extérieurs nous pouvons dire qu'ils sont des mécréants, nous ne pouvons pas affirmer que ces mêmes actes constituent une récalcitance en face ou dans le rejet de la croyance. Cela explique les paroles du Prophète - عليه الصلاة والسلام - lorsqu'il dit :

« Ne vous en prenez pas à d'autres parmi vous comme les mécréants après que je sois parti, vous tourmentant les uns et autres. »

Et aussi :

« Il a mécré en eux, mais ce n'est pas comme celui qui mécroit en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et en Ses Messagers. »

⁶⁷ Cela se réfère respectivement aux positions de ceux qui ont adopté les hérésies des Murji'a et des Khariji.

Ce Hadīth a été rapporté dans une narration à part comme étant une ‘mécraence qui ne fait pas sortir la personne de la communauté,’ et encore, comme étant une ‘mécraence moindre que la mécrance, une oppression moindre que l’oppression et une corruption moindre que la corruption.’ Ceci est clair pour quiconque comprend réellement le Qur’ān, car Allah a appelé un homme qui juge avec une autre Révélation un mécréant, et Il a appelé de mécréant quiconque conteste ce qui a été révélé à Son Messager, mais ces deux cas ne sont pas dans le même moule. Méditez :

« Et ce sont les mécréants qui sont les injustes. » [Sourate al-Baqarah : 254]

Et en référence aux lois du mariage et du divorce :

« Quiconque cependant transgresse les lois d’Allah, se fait du tort à lui-même. » [Sourate at-Talaq : 1]

En parlant dans le Qur’ān le Prophète Yunus dit :

« Pas de divinité à part Toi! Pureté à Toi! J’ai été vraiment du nombre des injustes. » [Sourate al-‘Anbiya : 87]

Et Adam dit :

« Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. » [Sourate al-A’raf : 23]

Moïse dit :

« Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même; pardonne-moi. » [Sourate al-Qisas : 16]

Il est clair que nous avons à faire à deux types d’injustice ici. Dans le Qur’ān les mécréants sont appelés ‘pervers’ :

« Mais Il n’égare par cela que les pervers, qui rompent le pacte qu’ils avaient fermement conclu avec Allah. » [Sourate al-Baqarah : 26-27]

Et aussi :

« Et très certainement Nous avons fait descendre vers toi des signes évidents. Et seuls les pervers n’y croient pas. » [Sourate al-Baqarah : 99]

Il y a beaucoup d’autres exemples, mais le croyant peut aussi être appelé ‘pervers’, comme le montre cette Ayah :

« Ô vous qui avez cru! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait. » [Sourate al-Hujurat : 6]

(Elle a été révélée en référence à un incident impliquant al-Hakam ibn al'As, qui n'était pas littéralement 'pervers.'). Et encore :

« Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage. Et ceux-là sont les pervers. » [Sourate an-Nur : 4]

Le terme ici est appliqué à Iblis :

« Qui se révolta contre le commandement de son Seigneur. » [Sourate al-Kahf : 50]

Il peut aussi être appliqué au pèlerin :

« Le pèlerinage à lieu dans des mois connus. Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. » [Sourate al-Baqarah : 197]

Donc la perversion n'est pas toujours du même degré ou du même type.

Nous trouvons la même dualité dans le cas de l'association d'objets d'adoration en dehors d'Allah, puisqu'il y a un acte d'association appelé le Grand Shirk, qui fait sortir la personne de la communauté et un autre le Petit Shirk qui ne fait pas [sortir la personne de la communauté]. Ce petit Shirk peut être une simple chose comme l'ostentation. À propos du Grand Shirk Allah dit :

« Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoueurs! » [Sourate al-Ma'idah : 72]

Et aussi :

« Car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond. » [Sourate al-Hajj : 31]

Concernant l'ostentation Il dit :

« Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur. » [Sourate al-Kahf : 110]

Sur ce même sujet concernant le petit Shirk, le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Quiconque prête serment par un autre qu'Allah Lui a associé quelque chose. »

Ce [Hadīth] a été rapporté par Abu Dawud et d'autres.⁶⁸ Cependant, il est bien connu que le fait de prêter serment par autre chose qu'Allah ne fait pas sortir la personne de la communauté des Musulmans, et cela ne rend pas la personne mécréante. Le Prophète - عليه السلام - a aussi dit :

« Le Shirk dans cette Ummah est plus discret que les pas des fourmis. »⁶⁹

Le Shirk, la mécréance, la corruption, l'oppression et l'ignorance peuvent tous être divisés en deux sortes : une sorte qui fait sortir la personne de la communauté et une autre qui ne l'a fait pas sortir. C'est la même chose pour l'hypocrisie, puisqu'une personne peut être une hypocrite convaincue ou peut seulement agir quelques fois comme une hypocrite. Ce sont les hypocrites convaincus et confirmés qu'Allah a dénoncé si sévèrement dans le Qur'ān, leur promettant l'abîme le plus profond de l'Enfer. Quant à la personne qui a un comportement d'hypocrite, le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit dans un Hadīth Sahīh :

« Il y a trois signes pour un hypocrite : lorsqu'il parle il ment, lorsqu'il fait une promesse il l'a rompt et lorsque vous lui faites confiance il vous trahit. »⁷⁰

Il - عليه الصلاة والسلام - a aussi dit :

« Il y a quatre caractéristiques par lesquelles vous pouvez reconnaître l'hypocrite total, quiconque manifeste l'une d'entre elles manifeste un attribut de l'hypocrisie : lorsqu'il parle il ment, lorsqu'il fait un engagement il le rompt, lorsqu'il débat il a un mauvais comportement et lorsque vous lui faites confiance il vous trahit. »

C'est le comportement d'un hypocrite, cela ne le fait pas nécessairement sortir de la foi, mais s'il s'enracine et s'établit, cela peut avec le temps faire sortir complètement la personne de l'Islam, même si elle prie, jeûne et se prétend Musulmane. La foi doit corriger le comportement hypocrite du croyant, mais s'il n'y a pas de foi, alors l'hypocrisie continuera d'augmenter jusqu'à ce qu'il remplisse complètement le cœur, comme un cancer.

Selon Ismail ibn Saad⁷¹ c'est l'avis de l'Imam Ahmad. Il a dit :

« J'ai demandé l'avis de Ahmad ibn Hanbal concernant le cas de quelqu'un qui, tout en continuant de prier, de payer la Zakat et de jeûner, est touché par des mauvais actes majeurs continuels auxquels il ne peut pas résister. Il a répondu que c'était le sujet du Hadīth :

'Le fornicateur n'est pas croyant quand il commet la fornication.'⁷²

⁶⁸ Abu Dawud, Kitab al-Iman, 3/570, (3251) Tirmidhi, Kitab al-Iman 5/253 (1535); également ash-Shawqani in Nayl al-Awtar, 8/257, disant qu'al-Hakim l'a rendu Sahīh.

⁶⁹ Imam Ahmad, al-Musnad 4/403; al-Albani l'inclus dans son al-Jami'a as-Saghir, 3/333, (3624) en disant qu'il est Sahīh.

⁷⁰ Sahīh Al-Bukharī, Kitab al-Iman, 1/89, (33,34); Sahīh Muslim, Kitab al-Iman 1/78, (58,59).

⁷¹ Un des compagnons de l'Imam Ahmad, voir Ibn Abu Ya'la, Tabaqat al-Hanabila, 1/104.

Cela veut dire qu'il n'est plus croyant, mais est toujours Musulman. La suite du même Hadīth est :

'Un buveur n'est pas croyant quand il boit, un voleur n'est pas croyant quand il vole.'

Ibn Abbas a aussi dit ceci concernant cette Ayah :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. »
[Sourate al-Ma'idah : 44] »

Ismail ibn Sa'id a dit :

« J'ai demandé à Ahmad ce qu'était cette mécréance ?

Il a dit :

'C'est une mécréance qui ne fait pas sortir la personne de la communauté. Ce n'est pas comme le fait de croire en une partie de la Révélation et mécroire en une autre partie, car ceci est de la vraie mécréance, à propos de laquelle il n'y a aucun doute dans l'esprit des gens.' »

Le point ici est qu'une personne peut combiner dans son cœur la foi et la mécréance, elle peut se vouer à Allah seul et en même temps Lui associer quelque chose, elle peut craindre Allah et aussi être rebelle, elle peut être hypocrite et sincère. C'est l'une des principales positions des Ahlus-Sunnah, qui divergent sur ce point concernant ceux qui aiment les innovations et inventions dans la religion, les Kharijites⁷³, les Mu'tazilites⁷⁴, les Qadirites⁷⁵, et leurs semblables.

L'autre point que soulève ce sujet est lié à la doctrine qui maintient le fait que les pécheurs peuvent sortir du Feu ou peuvent y rester. Il y a une preuve largement suffisante dans le Qur'ān et la Sunnah qui soutient cela, ainsi qu'une [preuve] qui vient de l'unanimité des compagnons et du raisonnement naturel. Allah dit :

« Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés. » [Sourate Yusuf : 106]

Ici Allah confirme leur croyance en Lui avec à la fois leur Shirk. Et voici une autre [Ayah] :

⁷² Sahīh Muslim, Kitab al-Iman, 1/76, (57).

⁷³ Les Kharijites croyaient que le fait de commettre des mauvaises actions majeures rendait un Musulman mécréant.

⁷⁴ Les Mu'tazilites croyaient que le Qur'ān était une chose créée et qu'il était impossible de voir Allah. Ils ne croyaient pas au châtime de la tombe, ni en l'intercession.

⁷⁵ Les Qadirites croyaient que la création avait la libre volonté [d'agir], était indépendante de la volonté d'Allah, et ils rejetaient la doctrine du « Qadr wal-Qada. »

« Les Bédouins ont dit : 'Nous avons la foi.' Dis : 'Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt : Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son Messager, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres.' Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » [Sourate al-Hujurat : 14]

Leur soumission et obéissance à Allah est confirmé, alors que leur foi est démentie.

Lorsque la foi est mentionnée dans le Qur'ân, cela signifie la foi absolue, par exemple :

« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin de Allah. Ceux-là sont les véridiques. » [Sourate al-Hujurat : 15]

Ces gens ne sont pas hypocrites dans le sens réel du terme : ils sont Musulmans par vertu de leur obéissance à Allah et Son Messager, cependant, ils ne sont pas croyants, même s'il y a un peu de foi en eux qui ne les met pas parmi les mécréants.

L'Imam Ahmad continue en disant :

« Quiconque vient avec ces quatre choses, c'est-à-dire la fornication, le vol, l'alcoolisme ou le brigandage, ou quatre choses semblables à celles-ci, ou même plus que ces quatre choses, est toujours Musulman, mais vous ne pouvez pas l'appeler un croyant. S'il vient avec quelque chose de moindre que ceci, nous disons alors qu'il est un croyant qui a une faiblesse dans la foi. Ceci est indiqué par les paroles du Prophète - عليه الصلاة والسلام - lorsqu'il a dit :

'Quiconque a une de ces caractéristiques a un des attributs de l'hypocrisie.'

Cela prouve qu'un homme peut être hypocrite et Musulman en même temps. »

De la même façon, l'ostentation est considérée comme du Shirk, car si un homme veut être vu en accomplissant de bons actes alors il a commis du Shirk avec l'Islam. Et si une personne juge un pays avec autre que ce qu'Allah a révélé, ou fait quelque chose que le Messager d'Allah a dit être une mécréance, alors qu'en même temps cette personne se dévoue à l'Islam et à l'observation de sa Shari'ah, alors elle a commis de la mécréance avec l'Islam.

Nous avons déjà dit que toute personne désobéissante fait partie des gens de la mécréance, tout comme tous ceux qui sont obéissants doivent être comptés parmi les gens de la foi. Donc lorsque vous voyez une personne obéissante vous allez l'appeler ou non un croyant. De même lorsque vous voyez une personne désobéissante vous allez l'appeler ou non un mécréant. Ce n'est pas une affaire de dire dans l'absolu ceci ou cela : celui-ci est un Musulman et celui-là ne l'est pas. Mais plutôt, nous voyons ici deux choses : l'un est un nom, une parole, tandis que l'autre est une catégorie légale.

Quant à la parole, nous pouvons bien dire que si une chaussure est à la bonne taille alors portez la, mais quant à la catégorie, la question est, un trait ou une caractéristique particulière constitue-elle en fait une mécréance ou non ? Lorsque nous disons des paroles et ce qu'elles désignent nous parlons de quelque chose qui peut être légale ou linguistique, mais lorsque nous parlons de catégories spécifiques de cette sorte alors nous avons resserré le sens au sens légal strict du terme.

Notre point final est le fait que juste parce qu'une personne possède l'une des caractéristiques de la foi, il n'est pas forcément correct de l'appeler une croyante, et inversement, juste parce qu'une personne possède l'une des caractéristiques de la mécréance, il n'est pas forcément correct de l'appeler une mécréante. Par exemple, on n'appellerait pas toute personne qui a un peu de science un savant, car la science n'est pas pareil que la compréhension. Toute personne qui a un peu de science en Fiqh n'est pas Faqih, et vous ne diriez pas que toute personne qui connaît quelque chose en médecine est un docteur.

Néanmoins, cela ne veut pas dire que cela vous empêche d'appeler quelqu'un un croyant, un hypocrite ou un mécréant, si son comportement justifie [cette appellation]. Car le Prophète - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Quiconque l'abandonne a mécré. »

Et il a dit :

« Quiconque prête serment par autre qu'Allah a mécré. »

Et dernièrement :

« Quiconque vient chez une personne qui prédit de bonnes choses et croit en ce qu'elle dit a mécré... »

Un attribut de mécréance n'est pas en lui-même une preuve d'une totale mécréance, donc lorsque quelqu'un fait quelque chose qui est interdit nous l'appelons un acte corrompu avec lequel il a transgressé, mais nous ne l'appelons pas lui-même une personne corrompue, ou au moins pas tant que la corruption ne le domine pas. »⁷⁶

⁷⁶ Cette partie est entièrement prise du Kitab as-Salat de Ibn al-Jawaziya p. 25-31.

CHAPITRE 8

LA MÉCRÉANCE DANS L'ACTE ET LA CONVICTION

La mécréance des gouverneurs

Certains termes qui apparaissent dans le texte précédent d'Ibn al-Qayyim al-Jawziya ont été mal compris dans le passé, notamment ceux qui parlent de la gouvernance politique. Ibn al-Qayyim a indiqué que le fait de juger avec autre que ce qu'Allah a révélé est de la mécréance moindre. Nous pensons que de plus amples explications concernant ceci sont nécessaires dans le but d'éviter toute confusion.

La communauté Musulmane a été fondée sur l'observation et l'application du droit de la Shari'ah depuis que le Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام - l'a établie. C'était aussi le cas à l'époque des Califes bien guidés et les Umayyads ont continué leur tradition.

Malgré le fait que certains d'entre eux l'aient déformée, la loi qu'ils appliquaient sur le peuple était celle de la Shari'ah, dont la protection, la guidance et la justice réjouissaient tout le monde. Lorsque les Abbasides les ont succédés, la loi avec laquelle ils gouvernaient était toujours celle de la Shari'ah, malgré le fait qu'à certaines époques les gens étaient harcelés pour l'appliquer. Puis à la fin, les Tartars sont arrivés et Hulaqu a imposé leur loi traditionnelle, connue sous le nom de 'Yasaq', sur les gens. Nous reviendrons sur ce sujet plus tard.

Les opinions des fondateurs de la communauté Musulmane, tel que Ibn al-Qayyim, sont irréprochables, et si un gouverneur est coupable d'avidité, de népotisme, de corruption ou de toute autre chose similaire, alors un tel comportement est sans aucun doute une mécréance moindre que la mécréance.

Cependant, ce qui est arrivé aux Musulmans de notre époque est que nos gouverneurs ont écarté la Shari'ah d'Allah, l'a décrivant comme étant arriérée et rétrograde et affirmant qu'elle ne convient pas à la vie moderne et à l'âge technologique. Ceci, est en fait, un nouveau type de rejet de la foi qui s'est levé dans la vie de la communauté Musulmane.

De plus, ces affirmations ignorantes ne s'arrêtent pas juste ici, mais en fait ces gouverneurs les ont complètement suivies, et ont remplacé la Shari'ah par les lois Françaises, Anglaises et Américaines, et par 'l'humanisme socialiste' ou tout ce qui est semblable, qui sont tirées des maintes variations de la mécréance ignorante, échangeant une perle contre un bout de verre. Les preuves contre eux sont écrasantes, et ne sont pas juste le peu de ce qui a été cité d'Ibn al-Qayyim qui dit :

« C'est une vraie mécréance à propos de laquelle il n'y a aucun doute pour quiconque. »

En vérité il n’y a aucune divergence à propos du fait que d’écarter la Shari’ah en prétendant qu’elle soit incomplète et déficiente, et en affirmant par la suite que d’autres lois soient supérieures à elle, et ainsi l’atténuer pour que cela soit à la mode, soit une mécréance flagrante.

Ibn al-Qayyim a aussi dit que le gouverneur qui ne s’attache pas à la lettre à la loi ou qui la néglige d’une certaine façon, mais qui sinon ‘est dévoué à l’Islam et à l’observation de sa Shari’ah’ commet une mécréance moindre. Ce gouverneur ‘dévoué’ est celui concernant lequel nous appliquons la règle de la ‘mécréance moindre.’ Mais ce n’est clairement pas le cas du gouverneur qui remplace la Shari’ah par sa propre loi.

Puis il y a l’affaire de la législation concernant les choses que la Shari’ah permet ou interdit. Nos Ulama’, passés et présents, sont unanimes sur le fait que cela soit le droit exclusif d’Allah, qui détient toute la création entre Sa main. Quiconque s’affirme ce droit pour lui-même s’est affirmé un Attribut Divin d’Allah et s’est établi comme un objet digne d’adoration en dehors d’Allah. Nous examinerons ce point avec plus de détails plus tard. Outrepasser la loi Divine et imposer à la place les passions fugaces d’un homme, est un acte à propos duquel nos Ulama’ ont toujours dit qu’il fait sortir la personne de l’Islam, et cela ne peut être autrement. Personne ne peut nier ceci.

Allah dit :

« La création et le commandement n'appartiennent qu'à lui. » [Sourate al-A'raf : 54]

Ainsi nous reconnaissons tous que c’est Allah qui détermine notre foi et notre mécréance. Il est le Créateur des cieux et de la terre, le Maître de tout pouvoir, autorité, gouvernance et gérance.⁷⁷

Muhammad ibn Ibrahim Al-ash-Shaykh explique les paroles de l’Imam Ahmad qui ont été mentionné plus tôt – ‘C’est une vraie mécréance à propos de laquelle il n’y a aucun doute pour quiconque’ – en disant :

« La grande mécréance est le fait d’élever un blasphème laïc au même niveau que la Révélation apportée par la main de Jibril - عليه السلام - au cœur de Muhammad - عليه الصلاة والسلام - si bien que sa voix retentirait à travers le monde. »⁷⁸

Ibn al-Qayyim dit aussi :

« Le fait est que la phrase, ‘juger par autre que ce qu’Allah a révélé,’ se réfère à toutes les mécréances, la grande et la petite, selon les circonstances. Si un gouverneur comprend l’obligation de juger selon ce qu’Allah a révélé, mais refuse de le faire par désobéissance, tout

⁷⁷ Voir le commentaire de Sayid Qutub concernant cette Ayah dans « Fi Dhilal al-Quran », (3/1297). Voir aussi Tafsir Ibn Kathir.

⁷⁸ Tahkim al-Qawanin, p.l.

en sachant très bien que cela l'expose à la menace du châtement, alors c'est un cas de petite mécréance. Mais s'il croit que ce n'est pas une obligation et qu'il peut choisir ceci ou cela, tout en sachant que la seule option est la loi d'Allah, alors c'est une grande mécréance. Au final, si son erreur est due à l'ignorance, alors la règle qui s'applique sur lui est la même que celle qui s'applique sur quelqu'un qui fait une erreur. »⁷⁹

Ibn Taymiyyah dit :

« Il n'y a aucun doute sur le fait que celui qui ne croit pas en l'obligation de juger avec ce qu'Allah a révélé à Son Messager - عليه الصلاة والسلام - est un mécréant. Quiconque autorise quelqu'un d'autre à gouverner un peuple de la façon qu'il le souhaite, sans faire référence à ce qu'Allah a révélé, est un mécréant. Il se peut qu'il prétende être juste, mais il n'y a personne qui ne prétendrait pas être juste, même si cette justice serait uniquement perceptible par le plus puissant parmi eux. Certes beaucoup de ceux qui aiment s'appeler des Musulmans continuent de juger selon les traditions de leur peuple, des traditions qui n'ont rien à voir avec la Révélation d'Allah, tels que les anciens codes de l'honneur Bédouins. Leurs princes devaient être obéis et ils pensaient que leurs traditions étaient plus appropriées à leur peuple que la Shari'ah révélée par Allah. Ceci est de la mécréance. Beaucoup de gens ont accepté l'Islam et pourtant jugent uniquement par les habitudes qui, comme un ajout, demande sa propre observance continuelle. Si l'un d'entre eux vient à réaliser qu'il ne leur est pas permis de juger par autre que ce qu'Allah a révélé, mais qui pourtant refuse de le faire, et approuve une loi qui soit contre ce qu'Allah a révélé, alors c'est un mécréant. »⁸⁰

Dans son commentaire concernant cette Ayah :

« Par Allah! Nous étions certes dans un égarement évident, quand nous faisons de vous les égaux du Seigneur de l'univers. » [Sourate ash-Shu'araa: 97-98]

Ibn al-Qayyim al-Jawziya dit :

« Ils étaient comparés à Allah en termes d'amour, de déférence et d'obéissance à leur volonté, non en termes de dynamisme créatif, d'omnipotence ou divinité. Quant à l'égalité, c'est comme Allah le dit dans cette Ayah :

« Louange à Allah qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Pourtant, les mécréants donnent des égaux à leur Seigneur. » [Sourate al-An'am: 1]

C'est-à-dire qu'ils Lui mettaient d'autres comme égaux ou rivaux, en les aimant, les servant, et en les rendant sacrés, tout comme ils servaient Allah et Le glorifiaient. Ils ne croyaient pas qu'un être humain puisse être réellement égal à Allah en termes d'actes et d'attributs, mais ils attribuaient quand même à un être humain ces caractéristiques Divines. Et en faisant cela ils donnaient à un être humain le même amour, la même dévotion et le même respect qu'ils

⁷⁹ Madarij as-Salakin, 1/337.

⁸⁰ Majmu'at at-Tawhid, chapitre 12.

donnaient à Allah, ils savaient également qu'il y avait une différence entre [cet être humain] et Allah. La réponse à ces mensonges paradoxaux se trouve dans la déclaration de foi, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah.' »

La mécréance par conviction

Nos savants ont mentionné cinq catégories de mécréance par conviction, ou plutôt par acte. Cela devrait clarifier le statut de celui qui remplace la Shari'ah. [Ces catégories] incluent le démenti, la fierté, la fuite, le doute et l'hypocrisie.

Premièrement, la mécréance par le démenti est le fait de croire que les Messagers étaient des menteurs. Ces personnes sont actuellement peu nombreuses, car Allah a toujours soutenu Ses Messagers en leur donnant des preuves et des signes de leur véracité qui leur fournissaient une preuve irréfutable et privaient toute personne qu'ils rencontraient de trouver une quelconque excuse pour les démentir. Allah dit concernant Pharaon et son peuple :

« Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux- mêmes ils y croyaient avec certitude. » [Sourate an-Naml: 14]

Et Il a dit à Son Messager - عليه الصلاة والسلام - :

« Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Qu'rân) d'Allah, que les injustes renient. » [Sourate al-An'am: 33]

Deuxièmement, la mécréance à travers l'arrogance et la fierté est comme la mécréance de Satan et de ceux qui connaissaient le Messager et n'ont jamais trouvé une quelconque faute en lui, mais qui se sont détournés avec vanité. C'est le type de mécréance le plus courant parmi les ennemis des Messagers, Allah dit, rapportant les paroles de Pharaon et son peuple :

« Croirons-nous en deux hommes comme nous dont les congénères sont nos esclaves ? » [Sourate al-Mu'minun: 47]

La mécréance d'Abu Talib était aussi ainsi. Il croyait au Prophète - عليه الصلاة والسلام - et n'avait aucun doute sur sa véracité, mais était dominé par le zèle pour sa tribu, craignant de les offenser s'il reconnaissait la prophétie de son neveu.

Troisièmement, la mécréance par la fuite est le fait de se détourner du Prophète - عليه الصلاة والسلام - et de son message. Les personnes [concernées par cette mécréance] ne l'ont jamais écouté et n'ont jamais cru en lui ils ne l'ont pas démenti, ne lui ont pas donné d'associés, ni se sont opposées à lui ou ont prêté la moindre attention à ce qu'il disait.

C'est la même mécréance que celle d'un Bani Abd Yalil qui avait dit au Prophète - عليه الصلاة والسلام - : 'Par Dieu, je te dirai juste ceci. Si ce que tu dis est vrai alors tu es la personne la plus

noble contre laquelle je ne m'opposerai jamais, et si tu mens alors tu es la personne la plus odieuse que je puisse imaginer parler.'⁸¹

Quatrièmement, la mécréance à travers le doute est ce qui affirme ou dément la véracité du Messager - عليه الصلاة والسلام - mais qui lève des doutes à ce propos. Il n'est pas possible de maintenir cette position longtemps. En général soit les gens se détournent complètement des signes clairs de la véracité du Prophète - عليه الصلاة والسلام - soit ils s'y tournent et y croient, mais dans les deux cas le doute ne reste pas.

Cinquièmement, la mécréance à travers l'hypocrisie est lorsque les gens disent qu'ils croient tout en dissimulant le démenti dans leur cœur, c'est la forme d'hypocrisie la plus grande.

Le Shirk, l'Hypocrisie et l'Apostasie

Quant au Shirk, il est de deux types : le grand qui fait sortir la personne de la communauté, et le petit qui ne fait pas sortir la personne de la communauté. Concernant le Grand Shirk, Allah dit :

« Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. » [Sourate an-Nisa': 116]

Muhammad ibn Abdul-Wahhab a expliqué qu'il y avait quatre sortes de Grand Shirk : il peut se produire lorsque l'on demande de l'aide, dans les actes de dévotion, lorsque l'on obéit et dans le fait d'aimer un autre qu'Allah, d'une façon qui ne devrait être que pour Allah uniquement.

Allah parle de l'invocation avec ces paroles :

« Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés. » [Sourate al-Ankabut: 65]

Concernant le Shirk de ceux qui se dévouent à d'autres qu'Allah, Il dit :

« Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué. Ceux-là qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le Feu. Ceux qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré. » [Sourate Hud: 15-16]

⁸¹ Muhammad Hamid al-Faqi remarque ici que beaucoup d'entre ceux qui se nomment par des noms Musulmans, qui suivent les Juifs et les Chrétiens en leur donnant à chacun un grand respect et en affirmant dans leur ignorance et leur inconscience que la manière de progresser ainsi que la civilisation se trouvent dans la modernisation et l'occidentalisation, sont dans cette catégorie de mécréance. Madarij as-Salakin, 1/228.

Ou ceux qui Lui donnent des associés en leur obéissant, Il dit :

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors de Allah. » [Sourate at-Tawbah: 31]

Également, dans le Hadīth rapporté par Ibn Hatim qui, lorsqu'il a entendu le Prophète - عليه السلام - réciter ce verset, a demandé : 'Mais les adorent-ils réellement ?' Le prophète - عليه السلام - a répondu :

« Certes ils le font, car ils leur interdisent ce qui est permis et ils leur permettent ce qui est interdit, et ainsi ils les suivent, c'est de cette façon qu'ils les adorent. »⁸²

Quant au Shirk lié à l'amour, Allah dit :

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. » [Sourate al-Baqarah: 165]⁸³

L'Hypocrisie, également, peut faire sortir la personne de la communauté. Ibn Taymiyyah l'explique en disant :

« Il y a une Grande Hypocrisie, qui vous amènera au plus profond de l'Enfer, comme l'hypocrisie d'Abdullah ibn Ubayy et d'autres. Elle inclut le démenti du Messager - عليه الصلاة و السلام -, le rejet d'une partie de la Révélation, le fait de ne pas croire en l'obligation de l'obéissance, se réjouir des déboires du Dīn du Prophète - عليه الصلاة و السلام - ou s'attrister de son succès, ou encore d'autres éléments qui sont uniquement de l'inimitié envers Allah et Son Messager - عليه الصلاة و السلام -. »⁸⁴

L'Apostasie est un type de mécréance qui vient après la croyance. C'est le cas de celui qui déclare une mécréance et agit dessus, ou se plait dans cette mécréance volontairement, même s'il agit contre son propre cœur. Les Ulama' ont longuement débattu sur ce [sujet] et ont dit qu'un apostat est celui qui mécroit après s'être auparavant soumis à l'Islam, soit par la parole, soit par l'acte, ou soit par la croyance. Ils ont dit que celui qui déclare sa mécréance est un mécréant même s'il a parlé sans conviction et n'agit pas dessus. La seule exception à cela est la personne qui a été contrainte contre sa volonté.

De la même façon, si quelqu'un accomplit un acte de mécréance, il est aussi un mécréant, même s'il agit sans conviction et ne fait aucune déclaration de mécréance. C'est aussi le cas si la mécréance survient dans son cœur, le submerge et le conquiert, même s'il n'en a fait aucune déclaration et n'agit pas dessus. Ceci est vraiment clair concernant ce qui a été écrit

⁸² Tirmidhi, Kitab at-Tafsir, 8/248, (3094); aussi Ibn Kathir, 4/77; al-Albani l'a classé Hassan.

⁸³ Majmu' al-Fatawaa, 28/434.

⁸⁴ Ibn Taymiyyah, Majmu' al-Fatawaa, 28/434.

sur le sujet. Quiconque connaît le Dīn a du certainement rencontré ce sujet à certains moments donnés.⁸⁵

⁸⁵ Ahmad ibn 'Atiq, ad-Difaa', p.28.

CHAPITRE 9 CE QUI ANNULE L'ISLAM

Résumé de ce que les Ulama' disent

Les Ulama' ont mentionné dix actes qui annulent l'islam :

Premièrement, associer d'autres divinités à l'adoration du Dieu Unique Qui n'a aucun associé. Allah dit :

« Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. » [Sourate an-Nisa': 116]

Deuxièmement, s'en remettre à un intermédiaire entre soi-même et Allah en recherchant l'intercession.

Troisièmement, refuser de condamner le Kufir de ceux qui s'en remettent à d'autres divinités en dehors d'Allah, ou douter du fait qu'ils soient mécréants ou encore approuver leur religion.

Quatrièmement, croire qu'il y ait une guidance plus parfaite que celle du Prophète - عليه الصلاة والسلام - ou qu'il y ait une forme de gouvernance qui soit préférable à celle-ci, comme par exemple quelqu'un qui préfère les lois des tyrans au lieu de celle du Prophète - عليه الصلاة والسلام -.

Cinquièmement, détester une partie de la Révélation, même si l'on agit dessus est de la mécréance. Allah dit :

« C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs œuvres. » [Sourate al-Baqarah: 165]

Sixièmement, dénigrer une partie du Dīn ou un aspect de la récompense ou du châtement :

« Dis : 'Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Qu'ran) et de Son messager que vous vous moquez?' Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. » [Sourate at-Tawbah: 65-66]

Septièmement, pratiquer la magie qu'elle soit noire ou blanche est une preuve de mécréance :

« Ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Harut et Marut, à Babylone; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'ils n'aient dit d'abord : 'Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant.' » [Sourate al-Baqarah: 102]

Huitièmement, aider et assister les mécréants à vaincre les Musulmans :

« Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. » [Sourate al-Ma'idah: 51]

Neuvièmement, croire qu'il ne soit pas nécessaire de suivre le Prophète - عليه الصلاة والسلام - et qu'il soit permis de sortir de la loi d'Allah, comme l'a fait al-Khidr lorsqu'il a outrepassé dans ce qui avait été révélé à Moïse. Ceci est de la mécréance.

Dixièmement, négliger volontairement le Dīn d'Allah, en ne l'apprenant pas et en n'agissant pas dessus. Allah dit :

« Qui est plus injuste que celui à qui les versets d'Allah sont rappelés et qui ensuite s'en détourne? Nous nous vengerons certes des criminels. » [Sourate as-Sajdah: 22]

Il n'y a aucune distinction de faite concernant ces actes en termes d'intention, que ce soit en plaisantant, en étant sérieux ou même en agissant par peur. La seule excuse est la contrainte. Ces dix actes sont extrêmement dangereux et sont vraiment très courant. Chaque Musulman doit prendre garde à eux et ressentir une réelle crainte dans son cœur du fait même de s'y approcher.⁸⁶

Nous allons maintenant examiner plus minutieusement deux de ces sujets qui se rapportent particulièrement à notre discussion, en raison de son importance et de la proximité du danger qu'ils représentent, et également car cela va clarifier des points concernant la légitimité, la loyauté et l'opposition politique.

Le premier sujet est la mécréance de celui qui maintient qu'une autre guidance soit préférable à celle du Prophète - عليه الصلاة والسلام - ou qu'un système de gouvernance autre que ce qui a été établi soit meilleur.

Juger avec autre que ce qu'Allah a révélé

La marginalisation de la Shari'ah, sa disparition de la vie Islamique courante et son remplacement par des lois forgées par des hommes ignorants est une hérésie moderne qui est apparue durant les derniers siècles de la vie de notre Communauté. Elle est apparue en dépit du fait que les sociétés Musulmanes s'étaient depuis des siècles abritées sous la protection de la Shari'ah, qui donnait la sécurité à chacun, au gouverneur ainsi qu'au gouverné. Malgré le fait que certaines personnes étaient désobéissantes, certaines plus que d'autres, cependant le principe guide, dans la vie publique et privée, était soutenu par la Shariah.

Similairement, la continuation du Jihad, le repoussement des frontières mécréantes et l'élévation de la Parole d'Allah à travers le monde, s'appliquaient sur cela.

⁸⁶ Imam Muhammad ibn Abdul Wahhab, Mu'alafat , 5/212-214.

Par conséquent l'accusation du fait que la Shari'ah, que la Loi Islamique, soit inadéquate, rétrograde et incompatible avec le progrès dans le monde moderne, est une chose qui n'aurait pu se faire avant l'arrivée du colonialisme Européen et la conséquence de la négligence des Musulmans : ils ont oublié Allah, Il leur a donc fait oublier leurs propres âmes.

Nous voyons, cependant, énormément de guidance dans le Qur'ân et la Sunnah qui parlent clairement de la gouvernance de la Communauté. Ceci constitue clairement une partie de notre croyance, et c'est l'un des éléments les plus essentiels de notre 'Aqīdah. Allah dit :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. »
[Sourate al-Ma'idah: 44]

Et :

« Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes. »
[Sourate al-Ma'idah: 45]

Et :

« Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers. »
[Sourate al-Ma'idah: 47]

Et Il dit :

« Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme? » [Sourate al-Ma'idah: 50]

Et :

« Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'aient demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'aient éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. » [Sourate an-Nisa': 65]

Et :

« Ou bien auraient-ils des associés [à Dieu] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises? » [Sourate ash-Shura: 21]

Et Il dit dans la Sourate an-Nur :

« Et ils disent : 'Nous croyons en Allah et au messager et nous obéissons'. Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants. Et quand on les appelle vers Allah et Son messager pour que celui-ci juge parmi eux, voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent. Mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à lui, soumis. Y a-t-il une

maladie dans leurs cœurs? Ou doutent-ils? Ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son Messenger? Non!... mais ce sont eux les injustes. La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son Messenger, pour que celui-ci juge parmi eux, est : 'Nous avons entendu et nous avons obéi'. Et voilà ceux qui réussissent. » [Sourate an-Nur: 47-51]

Et dans la Sourate an-Nisa' :

« Et quiconque fait scission d'avec le Messenger, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! » [Sourate an-Nisa': 115]

Puis Allah montre les affirmations de ceux qui disent être croyants, mais qui préfèrent être jugés par les mécréants :

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [Prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi? Ils veulent prendre pour juge le Taghut, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement. Et lorsqu'on leur dit : ' Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messenger', tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi. » [Sourate an-Nisa': 60-61]

L'un de nos Ulama' a bien résumé ceci lorsqu'il a comparé la personne qui veut remplacer la Shari'ah par la loi laïque, à une bête qui aime l'odeur de l'urine et de la selle et qui déteste le parfum des roses et du Musk.⁸⁷

Allah dit :

« Ceux qui s'opposent à Allah et à Son messenger seront parmi les plus humiliés. » [Sourate al-Mujadilah: 20]

La pire forme de contestation est de s'opposer à Allah et à Son Messenger - عليه الصلاة والسلام - et de se détourner de la Shari'ah d'Allah et de la Sunnah de Son Prophète - عليه الصلاة والسلام -.

L'humiliation à laquelle font face les Musulmans de nos jours à travers le monde est uniquement la conséquence naturelle de leur abandon de la Shari'ah. Les Musulmans aujourd'hui sont nombreux mais ils sont comme une épave flottante sur une vague. Ils ont été séduits par les dernières nations et ont été conquis par les gens les plus pervers.

Certes, les paroles du Prophète - عليه الصلاة والسلام - sont véridiques. Il - عليه الصلاة والسلام - a dit :

« Ces nations vous attireront continuellement, comme la nourriture pour un homme affamé. » Quelqu'un a demandé, « Mais qui seront les moins nombreux alors ? » Il a répondu, « Certes durant ces jours vous serez nombreux mais vous serez comme une épave flottante sur la mer, car Allah retirera votre peur des poitrines de vos ennemis et Il jettera

⁸⁷ Abi Hibbatu'llah Isma'il al-Khatib, Tahdhir Al al-man 'an alHukm bighayri ma Anzala'r-Rahman, in Rasa'il al-Muniriya, 1139.

une faiblesse en vous. » Ils ont demandé, « Quelle est cette faiblesse ? » Il a répondu, « L'amour de ce monde et la haine de la mort. »⁸⁸

Une grande partie du déséquilibre dans la vie du Musulman aujourd'hui est due à l'œuvre des hommes qui, masqués en savants, ont persuadé les gens de remplacer la Shari'ah d'Allah par les spéculations humaines. Certes ceux-là porteront entièrement le fardeau de leurs actes, et aussi celui de ceux qu'ils ont égaré, jusqu'au Jour de la Résurrection. L'Islam ne sera pas souillé par eux. Qu'Allah préserve les Ulama' parmi nos pieux prédécesseurs bien guidés qui ont préservé les portes de l'Islam pour qu'aucun ennemi ne puisse les pénétrer.

Ibn Kathir parle de la condition de la Nation Musulmane au temps des Tartars dans son Tafsir concernant la Ayah :

« Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent? » [Sourate al-Ma'idah: 50]

Il dit :

« La loi d'Allah encourage ce qui est bénéfique et décourage ce qui est préjudiciable. Allah a rejeté tout ce qui part de cela, et qui accepte les opinions et conventions déterminées par les hommes sans aucun soutien de la Shari'ah. Cela était fait du temps de la Jahiliyya, lorsque les gens jugeaient avec des conjectures à l'aveuglette et des conjectures de chance selon leurs propres opinions. C'est ainsi que jugent les Tartars, selon leur propre politique, prononcée par leur roi Ginghis Khan, qu'ils appellent le Yasaq. Ce Yasaq est un mélange de toutes les lois et systèmes qu'ils ont trouvé, pris des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans, avec de nombreux éléments ajoutés qui sont basés uniquement sur leurs passions et imaginations. C'est, disent-ils, la loi de la terre qu'ils font passés avant le Livre d'Allah et la Sunnah de Son Prophète - عليه الصلاة والسلام -. Quiconque parmi eux agit ainsi est un mécréant auquel nous devons nous opposés jusqu'à ce qu'il retourne à la loi d'Allah et de Son Messager - عليه الصلاة والسلام -. Une telle personne ne devrait pas gouverner même pour un jour. »⁸⁹

Shaykh Muhammad ibn Ibrahim Al-ash-Shaykh expose les façons par lesquelles un gouverneur peut commettre de la grande mécréance qui fait sortir la personne de l'Islam:

« Si le gouverneur qui juge avec autre que la Révélation d'Allah conteste l'obligation légale de juger avec la Shari'ah alors il sort de l'Islam. C'est ce qu'a rapporté at-Tabari sur l'autorité d'Ibn Abbas, qui a dit qu'il n'y avait aucune divergence parmi les Ulama' concernant la personne qui conteste la légitimité de la Shari'ah, que c'est un point fondamental à propos duquel il n'y a aucune divergence, et quiconque conteste un point fondamental de la croyance ou même une question secondaire à propos de laquelle les Ulama' sont unanimes

⁸⁸ Abu Dawud, Kitab al-Malahim, 4/484. (4297); Mishkat al-Masabih; aussi alBaihaqi; al-Albani l'a classé Sahih.

⁸⁹ Ibn Kathir, Tafsir, 3/123.

ou qui rejette d'emblée une quelconque partie de la Révélation, est un mécréant et ne fait plus partie de cette Communauté.⁹⁰

Si ce gouverneur ne conteste pas la légitimité de la Shari'ah, mais croit qu'il gouverne avec un système de loi meilleur que celui que le Prophète - عليه الصلاة والسلام - observait, un système dans lequel son avis est plus cohérent et convenable aux besoins des gens face à leurs besoins et circonstances qui changent, alors il ne fait aucun doute que celui-ci est aussi un mécréant. Il a énoncé une loi qui ne peut jamais compléter celle d'Allah. Il n'y a aucune question quel qu'elle soit dont la réponse ne se trouve dans les textes du Qur'ân et de la Sunnah, que ce soit explicitement ou implicitement, qu'une personne sache ou non que c'est une affaire différente.

Si le gouverneur ne croit pas que ce qu'il a soit meilleur que la Shari'ah, mais pense toujours que cela soit égale à elle [la Shari'ah], alors il est comme les autres. C'est une mécréance qui le fait sortir de la communauté, car cela vient à mettre à l'égal la créature et le Créateur. C'est aussi le cas lorsqu'une personne croit qu'un gouverneur a le droit de s'écarter de la Shari'ah de la même façon que font les trois types de gouverneurs cités ci-dessus.

C'est même pire lorsqu'une personne soutient obstinément sa propre loi qui est en contradiction avec celle d'Allah et Son Messenger - عليه الصلاة والسلام -, en l'agrandissant au détriment de la Shari'ah. C'est ce que font les gouverneurs laïques modernes, qui recourt aux lois Française, Britanniques et Américaines, ou tout autre chose qu'ils aiment choisir parmi les systèmes non-Musulmans. Quelle mécréance pourrait être plus grande que celle-ci ?

Qu'est ce qui pourrait être plus extrême que ceci dans le fait de contredire la déclaration de foi, 'Il n'y a aucune divinité excepté Allah et Muhammad est Son Messenger' ?⁹¹

Puis, il y a la mécréance de nombreux chefs de tribus, de clans Bédouins et d'autres semblables à eux qui se cramponnent aux queues de leurs ancêtres, à leurs habitudes et traditions. Cela forme une sorte de loi juridique héritée avec laquelle ils se gouvernent en préférence et en dépit de la loi révélée d'Allah.

Puis enfin, il y a le type de mécréance qui ne fait pas sortir la personne de la communauté, et qu'Ibn Abbas a nommé 'une mécréance moindre que la mécréance.' Donc une personne qui est dominée par ses passions dans une situation particulière peut agir contraire à la Shari'ah, et est néanmoins consciente qu'elle commet une mauvaise action. Il se peut qu'elle se reproche à elle-même plus tard cette erreur et le fait de ne pas avoir suivi la guidance d'Allah. Même si son acte ne l'a fait pas sortir de la communauté, cela constitue en un grand péché, plus grand que la fornication, le vol ou le fait de boire de l'alcool. Allah a appelé ceci de la mécréance, ce qui prouve que cela est plus grave que les autres mauvaises actions qui n'ont pas été décrites de cette façon.⁹² »

C'est en raison de l'importance du sujet de la gouvernance que nous l'avons examiné en détails. S'allier à un gouverneur qui ne juge pas avec ce qu'Allah a révélé, approuver sa loi et l'application de la législation sous son autorité - en disant que ceci est licite, ceci est illicite, sans la permission d'Allah est une contradiction de la déclaration de foi. Allah est le Dieu

⁹⁰ Tahkim alQawanin, p.5.

⁹¹ Idem. p.7.

⁹² Idem.

Unique, à Qui est due toute dévotion du cœur, dans l'amour et dans la crainte, et dans l'obéissance et la soumission.

Un tel comportement est une contradiction de la parole, 'Muhammad est le Messenger d'Allah,' car celui qui y croit sincèrement suivra ce que le Messenger - عليه الصلاة والسلام - a ordonné et délaissera ce qu'il a interdit et ce qu'il a critiqué. Si les gens comprenaient seulement ce fait alors la tyrannie ne persisterait pas, et elle ne pourrait pas établir la mécréance ni même repousser la Shari'ah d'Allah. Le deuxième sujet que l'on doit prendre en considération dans ce contexte est le fait d'aider et de soutenir les mécréants contre les Musulmans.

Aider les mécréants contre les Musulmans

Allah dit :

« Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. » [Sourate al-Ma'idah: 51]

C'est une contradiction majeure de la déclaration de foi dans laquelle de nombreuses personnes sont tombées de nos jours. Ils sont Musulmans en théorie et sont en apparence dans l'enclos de la foi. Et pourtant, on en vient à ressentir un certain embarrasement quand il faut appeler un chat un chat, pour dire à ceux qui soutiennent le Kufr, 'Vous êtes des mécréants !'

Certaines personnes voient même ceci comme de l'impertinence étant donné l'émerveillement, l'estime, la crainte et l'anxiété qu'ils ressentent envers les ennemis d'Allah. Et donc ainsi, le fait de donner le ton, de donner un exemple, a ouvert une voie sous le poids de la faiblesse de leur foi. Ils sont éblouis par les ennemis d'Allah et veulent être comme eux, à tel point que s'ils pénétraient la tanière d'un loup ils les suivraient.

CHAPITRE 10 CONCLUSION

Peu importe la perspective que vous regardez, l'image est la même. Des dispositions du cœur à l'imitation des manières impies des mécréants, à l'adoption de leurs lois, au fait de leur montrer notre honte, presque tous les aspects de nos vies sont sujets aux mécréants d'une façon ou d'une autre.

Une prise de conscience de la vraie nature de notre croyance et ce qui l'a contredit est d'une importance capitale, car cela nous rendra vigilant sur notre propre comportement, qui doit être basé sur ce que requiert la Shari'ah et non sur les idées et passions des gens.

Vous devez vous allier uniquement à Allah, à Son Messenger - عليه الصلاة والسلام - et aux croyants et vous devez rompre tout lien avec quiconque demande d'être suivi, désiré ou craint et quiconque vous détourne d'Allah et de Son Messenger, que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur lui, sur sa famille et ses compagnons et sur tous ceux qui les suivent selon leur capacité, avec sincérité, jusqu'au Dernier Jour.

Glossaire de Termes Arabes

Allah Ta'Ala: Allah, le Très-Haut, le Seigneur des mondes. Allah, le Nom Suprême et Tout-Puissant, indique l'Unique, l'Existant, le Créateur, Celui qui est adoré, le Seigneur de l'Univers. Allah est le Premier sans commencement et le Dernier sans fin, le Manifeste et le Caché.

Ahlu'l-Sunnah wa'l-Jama'a: Les gens qui suivent la Sunnah du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - et qui font tous ensemble une communauté sur cette base.

'Alim: Un homme de science parmi les Musulmans qui agit sur ce qu'il sait.

'Aqīdah: La croyance ou la foi fermement basée sur ce que sont les choses, et non sur comment elles peuvent être imaginées. Donc la 'Aqīdah peut uniquement être dérivée d'une révélation originale d'Allah et des paroles du Messager qui a eu la révélation : à cette époque, le Qur'ān et le Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - .

Ayah: Un signe, un verset du Qur'ān.

Ayat: Pluriel de Ayah.

Bara': Se retirer de et s'opposer à tout ce qui déplaît à Allah et à Son Messager - عليه الصلاة والسلام - .

Bid'a: L'innovation, le fait de changer l'enseignement d'origine du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - .

Dīn: La soumission et l'obéissance à un système particulier de règles et de pratiques, une dette d'échange entre deux parties, dans ce cas-là entre le Créateur et la créature. Allah dit dans le Qur'ān : « **Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam** » [Sourate Al 'Imran: 19].

Faqih: Savant du Fiqh qui par la vertu de sa science peut donner une opinion officielle ou un jugement.

Fiqh: La jurisprudence, la science de l'application du Shar.

Fisq: La corruption.

Fuqaha: Pluriel de Faqih.

Hadīth: Parole rapportée, particulièrement du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - .

Hadīth Qudsi: Paroles d'Allah sur la langue de Son Prophète - عليه الصلاة والسلام - qui ne font pas partie de la Révélation du Qur'ān.

Hajj: Le pèlerinage annuel vers Makka que tout Musulman ayant les moyens et la capacité doit accomplir une fois durant sa vie, l'accomplissement des rites du Hajj dans la zone protégée qui entoure la Ka'aba. Le Hajj est un des piliers indispensables de l'Islam.

Halal: Ce qui est permis par la Shari'ah.

Haram: Ce qui est interdit par la Shari'ah, c'est aussi un endroit protégé, une place ou objet inviolable.

Hasan: Signifie bon. C'est une catégorie de Hadīth fiable, mais qui n'est pas aussi authentique que ceux qui sont Sahīh.

Hijrah: L'émigration dans la voie d'Allah. L'Islam prend sa datation à partir de la Hijrah du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - de Makka vers Madina, en 622 A.

Ihsan: Le fait d'être Hasan, d'être totalement sincère envers Allah, c'est le fait d'adorer Allah comme si on Le voyait, tout en sachant que l'on ne Le voit pas mais Lui nous voit.

Imam: Celui qui dirige la prière.

Iman: L'acceptation, la croyance en Allah. Le Iman est de croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres révélés, en Ses messagers, au Jour Dernier, au Paradis et à l'Enfer et au Décret d'Allah qu'il soit bon ou mauvais.

Islam: La paix et soumission à la volonté d'Allah, la façon de vivre représentée par tous les Prophètes, qui donne sa forme finale par la guidance prophétique apportée par le Prophète Muhammad, - عليه الصلاة والسلام -. Les cinq piliers de l'Islam sont : l'affirmation de la Shahada, l'accomplissement de la Salat, le paiement de la Zakat, le jeûne du mois de Ramadan et l'accomplissement du Hajj une fois au moins dans sa vie si l'on en a la capacité.

Isnad: Transmission écrite des noms des personnes qui forment la chaîne humaine de transmission, personne par personne, par lesquelles un Hadīth se trouve préservé. L'une des sciences des Musulmans qui a été développée après la mort du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - est la science d'évaluer l'authenticité d'un Hadīth en évaluant la fiabilité de son Isnad.

Jahiliyyah: Le temps de l'ignorance, avant la venue de l'Islam.

Jihad: Lutte, particulièrement la guerre, c'est établir et défendre l'Islam. Intérieurement, le Jihad est le fait de s'opposer en nous-même à tout ce qui déplaît à Allah. Extérieurement, c'est le fait de s'opposer au Kufr par la parole et l'acte.

Jinn: Créatures invisibles créées d'un feu sans fume et qui cohabitent sur la terre avec les hommes.

Ka'aba: Le cube construit au centre du Haram à Makka, construit à l'origine par le Prophète Ibrahim - عليه الصلاة والسلام - et reconstruite avec l'aide du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام -, également connue comme étant la Maison d'Allah. La Ka'aba est le point central vers lequel se tournent tous les Musulmans lors de l'accomplissement de la Salat. Ceci ne veut pas dire qu'Allah vit à l'intérieur de la Ka'aba, ni même que les Musulmans adorent la Ka'aba. C'est Allah uniquement qui est adoré et Allah n'est pas contenu ou confiné dans une quelconque forme, place, temps ou concept.

Kafir: Une personne qui commet du Kufr, l'opposé d'un Croyant.

Kaflrun: Pluriel de Kafir.

Kalima: La déclaration : Il n'y a aucune divinité excepté Allah, Muhammad est le Messager d'Allah.

Kufr: Cacher la vérité, rejeter Allah et Son Messager - عليه الصلاة والسلام -.

La ilaha illa'llah: Il n'y a aucune divinité excepté Allah.

Makruh: Désapprouvé, sans être interdit, par la Shari'ah.

Marfu': Un Hadīth d'un compagnon du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - contenant des paroles attribuées au Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام -.

Muhammad ar-Rasulu'llah: Muhammad est le Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام -.

Muhsin: Quelqu'un qui possède la qualité du Ihsan, qui se rappelle d'Allah continuellement.

Mu'min: Quelqu'un qui possède la qualité du Iman, qui croit en Allah et accepte Son Messager - عليه الصلاة والسلام -.

Mu'minun: Pluriel de Mu'min.

Munafiq: Un hypocrite, les hypocrites parmi les Musulmans professent ouvertement l'Islam sur la langue, mais intérieurement rejettent Allah et Son Messager - عليه الصلاة والسلام -, se mettant du côté des Kafirun contre les Musulmans. La part la plus profonde de l'Enfer est réservée au Munafiqun.

Munafiqun: Pluriel de Munafiq.

Mushrik: Celui qui commet du Shirk.

Mushrikin: Pluriel de Mushrik.

Muslim: Quelqu'un qui suit la voie de l'Islam, en faisant ce qui est obligatoire et en évitant ce qui est interdit, en restant dans les limites prescrites par Allah et en suivant la Sunnah du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام -, selon sa capacité. Un Musulman, par définition, est quelqu'un qui est sain et sauf, en paix dans ce monde, est promis au Jardin dans l'au-delà.

Nifaq: Hypocrisie.

Qadi: Un juge.

Qiblah: La direction vers laquelle font face les Musulmans lors de la prière, qui se trouve envers la Ka'aba à Makka. Toute personne à une direction dans sa vie, mais seuls les Musulmans ont cette Qibla.

Qur'ān: La 'Récitation', la dernière Révélation d'Allah à l'humanité et aux Jinn avant la fin du monde, révélée au Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - à travers l'ange Jibril, sur une période de vingt-trois années. Les treize premières se sont passées à Makka et les dix dernières à Madina. Le Qur'ān change, comprend, développe, prime et abroge toutes les révélations précédentes qui ont été révélées aux Messagers d'avant. Le Qur'ān est le plus

grand miracle donné au Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - par Allah car il était illettré et ne pouvait ni lire ni écrire. Le Qur'ān est la parole créée d'Allah. Il existe toujours aujourd'hui exactement comme il a été révélé à l'origine, sans aucune modification, changement, ajout ou suppression.

Rak'a: Une unité de prière, une série complète qui contient des positions debout, des inclinaisons, des prosternations et des assises.

Rak'at: Pluriel de Rak'a.

Ramadan: Le mois de jeûne, le neuvième mois du calendrier lunaire Musulman, durant lequel tout Musulman adulte en bonne santé jeûne de la première lumière de l'aube jusqu'au coucher du soleil chaque jour. Le Qur'ān a été révélé durant le mois de Ramadan. Le jeûne du mois de Ramadan est un des piliers de l'Islam.

Sahaba: Compagnons, particulièrement les compagnons du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - .

Sahīh: Signifie en bonne santé ou bien sûr sans aucun défaut, il est souvent utilisé pour décrire un Hadīth authentifié entièrement. Les deux recueils de Hadīth les plus fiables de l'Imam A-Bukharī et l'Imam Muslim sont tous deux décrits comme Sahīh.

Salafi: Adjectif qui vient du mot as-Salaf, 'les premières années,' et utilisé généralement pour décrire les premières générations de Musulmans, notamment les Sahaba, les compagnons du Messenger d'Allah - عليه الصلاة والسلام -. À notre époque le terme est parfois utilisé pour décrire les Musulmans qui suivent de près la Sunnah du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام - .

Salat: La prière, notamment les cinq prières rituelles obligatoires qu'accomplissent les Musulmans chaque jour et qui sont: le Maghrib, le 'Isha, le Fajr, le Dhur et le 'Asr. Elles consistent en un nombre fixé de Rak'at dans un but d'adoration envers Allah. La Salat est l'un des piliers de l'Islam.

Sawm: Le jeûne, notamment le jeûne du mois de Ramadan, (le jeûne) de la nourriture, des boissons et des rapports conjugaux durant le jour, de la première lueur de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Shahada: Témoigner, attester qu'il n'y a aucune divinité excepté Allah et que Muhammad est le Messenger d'Allah. La Shahada est la voie d'entrée en Islam et la voie d'entrée au Paradis dans l'Au-delà. Elle est facile à dire, mais quant au fait d'agir dessus, c'est une grande tâche qui a des conséquences considérables, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, et à la fois dans ce bas monde et dans l'Au-delà. La Shahada est un des piliers de l'Islam.

Shari'ah: Une route, la modalité légale et sociale d'un peuple basée sur la Révélation de leur Prophète. La dernière Shari'ah de l'histoire est celle de l'Islam. Elle abroge toutes les précédentes Shari'ah. Par conséquent, étant la dernière, elle est la plus facile à suivre, car elle s'applique à toute la race humaine.

Shaytan: Un démon, particulièrement Iblis (Satan), un jinn démoniaque qui incite les hommes et les jinns à se rebeller contre Allah. Le shaytan fait partie de la création d'Allah et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal qu'Il a créé.

Shirk: La mauvaise action qui n'est pas pardonnée (dans l'Au-delà), qui est le fait d'adorer quelque chose ou quelqu'un d'autre qu'Allah ou d'associer quelque chose ou quelqu'un avec Lui, c'est l'opposé du Tawhīd qui est l'affirmation de l'Unité Divine.

Sirah: L'étude historique de la vie du Prophète Muhammad - عليه الصلاة والسلام -.

Sunnah: Une forme, la pratique habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elle se réfère presque exclusivement à la pratique du Messager d'Allah, Muhammad - عليه الصلاة والسلام -, mais comprend également les coutumes de la première génération de Musulmans à Madina, qui agissait en accord avec ce qu'ils avaient appris du Prophète et qui ont transmis ce qu'ils ont appris à la génération suivante. Le Messager d'Allah - عليه الصلاة والسلام - a dit: « **Je vous ai laissé deux choses. Aussi longtemps que vous les suivez, vous ne vous égarez pas. Ce sont le Livre d'Allah et la Sunnah de Son Prophète.** » (Al-Muwatta de l'Imam Malik, 46.1.3).

Tafsīr: Commentaire du Qur'ān.

Taqwa: Le fait d'être prudent, en connaissant sa place dans l'univers. Sa preuve en est le fait de ressentir de la crainte envers Allah, qui inspire à une personne d'être sur ses gardes contre les mauvaises actions et de s'empressez vers les actions qui Le satisfassent.

Tawaf: Tourner autour de la Ka'aba, le Tawaf se fait en sept tours suivis de deux Rak'at de prière.

Tawba: Retourner à l'action correcte après l'erreur, se détourner de la mauvaise action envers Allah et demander Son Pardon.

Tawhīd: L'Unicité Divine, l'Unicité dans son sens le plus profond. Allah est l'Unique dans Son Essence, Ses Attributs et Ses Actes. La création toute entière et ce qu'elle contient est un fait unifié qui en lui-même n'a pas de réalité permanente. Allah est le Réel : « **Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons.** » [Sourate al-Baqarah: 156].

'Ulama: Pluriel de 'Alim.

Ummah: Le corps des Musulmans comme une communauté ou nation distincte et intégrée.

Wala': La loyauté, ce le fait de se tenir à tout ce qui plaît à Allah et à Son Messager - عليه الصلاة والسلام -. Quiconque possède al-Wala' wal-Bara' aime en Allah et déteste en Allah.

Zakat: La taxe sur les biens obligatoire pour tous les Musulmans chaque année, généralement payable sous forme d'un quarantième de surplus sur les biens qui est plus qu'un certain montant minimum fixé, appelé le Nisab. La Zakat se paye sur les biens accumulés, notamment l'or et l'argent, la marchandise, certaines récoltes, le bétail et sur les biens illégaux et minéraux. Cette Zakat se donne aux gens dans le besoin comme il est défini dans le Qur'ān et le Hadīth. La Zakat fait partie des piliers de l'Islam.

Zakat al-Fitr: Un petit impôt obligatoire pour tout Musulman responsable qui a les moyens pour lui et ceux qui dépendent de lui. Elle se paye une fois dans l'année à la fin du Ramadan juste avant l'Id al-Fitr, la fête qui marque la fin du Ramadan.